



Bulletin municipal

Saint-Just-Luzac

Janvier 2016

Pension Canine et Féline de Pépiron

Le Fief de Pépiron (Mauzac)

17320 St Just Luzac

Tél. : 05.46.47.80.79

06.23.17.29.96

Email : nikosurko@orange.fr



Le Domaine
des Rintintins

Elevage de Berger Allemand

<http://domainedesrintintins.chiens-de-france.com>

EURL GARAGE DU ROND POINT



Vente et Réparation
Mécanique toutes Marques
V.L - V.U - 4x4

Ouvert
du Lundi au Samedi
Midi

13 Avenue des Vignes
Z.A. Les Quatre Moulins
17320 SAINT JUST LUZAC **Tél : 05.46.85.90.98**



**Accord
PARQUET**

Spécialiste parquet

Expo vente

Pose - ponçage - vitrification

Menuiserie - Charpente

4 avenue des Vignes - ZA des 4 Moulins

17320 St Just Luzac - 06 30 65 98 57

Lab
agencement

CUISINE
conception - installation



Baptiste Lambert

**CUISINISTE
INDÉPENDANT**

06 42 03 12 08 // 05 46 85 59 92

cuisinelabagencement@gmail.com

ZA des 4 Moulins - 17320 Saint-Just-Luzac



Bois - alu - PVC

Portails sur mesures

Clôture - Véranda - Store

Placo - Isolation

Charpente



14 bis place Eugène Papin - 17320 St Just Luzac

05 46 76 70 19

cadeau.patrice@9business.fr

Raid info

RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314

INFORMATIQUE

RÉPARATION - CONSEILS - VENTE - ASSEMBLAGE

REPARATION SMARTPHONE

TABLETTE & CONSOLE DE JEUX

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

ROUYER Atlantic



Le savoir fer

Construction métallique

Serrurerie - Ferronnerie

Sous-traitance

et maintenance industrielle

Route départementale 728 - 17320 ST-just-luzac

Tél : 05.46.85.13.96 - www.rouyer-atlantic.com

L'Hair du Temps

Anne-Sophie

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 17h
NON STOP

05 46 85 77 98

**ZA Le Fief de Luzac
17320 Saint Just Luzac**



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Cela va bientôt faire deux ans que nous œuvrons pour votre bien-être dans la commune.

Nous sommes toujours conscients des nombreuses tâches qui nous restent à accomplir.

Sachez que l'année 2016 verra la réalisation de la traverse du bourg ainsi que le commencement de la transformation des anciens abattoirs en salle multifonctionnelle.

Nous continuons l'entretien des bâtiments communaux, ce qui représente une lourde charge financière car nous les mettons en même temps aux normes d'accessibilité.

Notre commune est étendue ce qui implique aussi l'entretien de la voirie que nous n'oublions pas, mais que nous ne pouvons pas réaliser en une seule fois, le programme est étalé sur plusieurs années.

Mais sachons être patients. Dans ce climat morose, à l'image de notre pays, gardons un esprit positif, optimiste, nous en avons besoin. Toute réalisation est faite pour vous procurer un bien-être. La population augmente, les besoins aussi et nous devons tout réaliser avec des restrictions budgétaires.

Nous avons cependant la volonté de continuer avec dynamisme.

C'est donc avec sérénité que je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs Vœux de Santé, de Bonheur et de Réussite pour l'année 2016.

*Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
Maire de Saint-Just-Luzac*

Dans ce numéro...

► Rétrospective 2015

pages 4 à 9

► Vie municipale

Composition du conseil

page 9

Conseils municipaux

pages 11 à 12

Budget primitif 2015

page 13

Etat civil

page 14

Travaux

page 15

La salle multifonctionnelle

pages 16 et 17

La traversée du centre-bourg

page 18

► Animation CDC

page 19

► En bref

pages 20 et 21

► Associations

pages 22 à 31

► Vie scolaire

pages 32 à 34

► Infos utiles

pages 35 à 38



Ce bulletin a été rédigé en collaboration avec :

Marie-Claude Girard

Claude Jouselin

Ludovic Labbé

Jean-Bernard Sallé

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro.

Mise en page et impression :

Marennnes Impression 05 46 76 75 16

Rétrospective

Les moments forts de la commune en 2015



LE 8 JANVIER > JE SUIS CHARLIE

Le 8 janvier 2015 Le personnel communal ainsi que les enfants et le personnel de l'école respectaient une minute de silence à la mémoire des disparus des attentats.

LE 7 FÉVRIER > CONCOURS DE PALET VENDÉEN

Lors du 3^{ème} concours de Palet Vendéen organisé par le Palet de St-Just-Luzac, 11 doublettes se sont affrontées. Le nombre de joueurs est en constante augmentation.

LE 1^{ER} FÉVRIER > CONCOURS DE BELOTE

Le concours de belote organisé par *Les Petites Canailles* réunissait 68 doublettes. Belle réussite pour une première.

LE 22 JANVIER > VŒUX 2015

C'est en présence du Député Maire de Royan Didier Quentin, des représentants de la gendarmerie, des pompiers et des élus municipaux de la commune et des communes voisines que Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, maire de notre commune, présentait ses vœux et rendait hommage aux forces de l'ordre et aux pompiers pour leur intervention lors des épisodes tragiques du 7 janvier qui ont endeuillé la France.



LE 15 FÉVRIER > REPAS DES AÎNÉS

Cette année encore nos aînés avaient répondu à l'invitation de la mairie. Le repas, préparé par Olivier et Anaïs et servi par les élus municipaux, a été très apprécié.

Jimmy et Annie assuraient l'animation durant laquelle le groupe K Dansé évoluait et nous présentait plusieurs styles de danses.



La piste de danse n'est pas restée vide, beaucoup d'aînés n'ayant rien perdu de l'envie de danser.





MARS > EXPO SUR LE JAPON

Exposition sur les arts japonais (art des bouquets, jardins, estampes ...). Contes pour les enfants, « apéro-japonais », jeux de société, démonstration d'« Ikebana » (art floral) par Dominique Grégoire-Jeannet.



LE 15 MARS > EXPOSITION DE TABLEAUX

L'association *L'Atelier des Peintres Amateurs* exposait ce dimanche 15 mars de magnifiques toiles peintes par des amateurs. Madame le maire remerciait la présidente pour ce magnifique travail.



01



03



04

LE 3 MAI > FOIRE AUX GÉRANIUMS

La traditionnelle Foire aux Géraniums commence très tôt sous la bruine (Photo 1). Mais tout s'éclaircit juste avant l'inauguration, et le soleil apparaît. Le Président ouvre la cérémonie. Après le discours et en présence des officiels (photo 2) le traditionnel ruban est coupé (Photo 3) en musique avec « *La Fraternelle* » (Photo 4).

Pendant la Foire aux Géraniums, les brocanteurs sont toujours présents, rue de la République. Ainsi que différents exposants qui avaient investi la salle des fêtes : le cirque de monsieur Thomas (Photo 5), l'Atelier des Peintres Amateurs (Photo 6), le Rail Club (Photo 7), l'histoire peut-être méconnue de la Résistance, durant la dernière guerre mondiale, qui a eu lieu au Pont de la Chasse (Photo 8).

Dans l'après-midi, démonstration de Palet Vendéen, les élus y ont participé volontiers (Photo 9). Puis défilé des majorettes dans les rues et sur la place de Verdun entre les stands de la fête foraine (Photo 10). Le défilé de « *Féerie Vénitienne d'Etaules* » a connu un vif succès (Photo 11).

En fin de soirée, nombreux étaient ceux qui ont assisté au tirage de la tombola et le président en a profité pour remercier tous les généreux commerçants et donateurs qui ont contribué aux lots.



05



06



07



08



09

10

11



LE 8 MAI > CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA FIN DE LA GUERRE 39-45

Tout le monde était rassemblé place de Verdun pour cette cérémonie. Après son discours, Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, maire de la commune, rappelait l'action de nos compatriotes et elle déposait une gerbe de fleurs, accompagnée des représentants des autres communes et des enfants présents, puis une minute de silence était observée.



LE 21 JUIN > FÊTE DE LA MUSIQUE PLACE EUGENE PAPIN

C'est avec toujours autant d'intérêt que les habitants sont venus assister à la fête de la musique animée par « *La Fraternelle* ».



LE 27 MAI > MARCHE GOURMANDE

220 personnes se sont inscrites pour la première marche gourmande organisée par le comité des fêtes de Saint-Just-Luzac. Un parcours de 10 à 12 kms faisait emprunter les chemins de marais avec 5 haltes permettant à chaque marcheur de se restaurer. L'arrivée se faisait à la salle municipale où le dessert était servi. Les départs s'échelonnaient de 19 heures à 20h30. Belle réussite pour une première.



Les inscriptions étaient prises dès 18h...



...pour un départ à 19h sous un soleil radieux



Le parcours empruntait les chemins communaux.



La première halte dans le bas de la Garenne permettait de prendre un apéritif préparé par le comité des fêtes.



Puis la marche gourmande reprenait son parcours à travers le marais gât.



La seconde halte permettait aux marcheurs de prendre une entrée très copieuse.



L'intendance suivait et c'est au milieu des marais qu'un plat de résistance chaud était servi lors de la troisième étape.



Le fromage attendait les marcheurs quelques kilomètres plus loin, la nuit tombait mais l'éclairage était prévu.



C'est de retour à la salle municipale que le dessert attendait les marcheurs.



LE 25 JUILLET > ECLADE DE MOULES

Depuis plusieurs années, l'éclade de moules organisée par le comité des fêtes de St-Just-Luzac remporte un vif succès. En milieu de journée, les bénévoles préparaient les planches à éclade dans la bonne humeur. Les éclades prêtes étaient mises à l'abri de la chaleur. En fin de journée, les participants arrivaient et rejoignaient leurs places réservées. Après l'apéritif et l'entrée, le moment fatidique arrivait : l'embrasement des éclades qui offre un superbe spectacle même aux habitués. Durant le repas les participants pouvaient se dégourdir les jambes et aller danser jusqu'à tard dans la nuit.



LE 11 OCTOBRE > CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE AU PONT DE LA BERGÈRE

Jean-Pierre Meyer ouvrait la cérémonie en rappelant que nous étions rassemblés ici par fidélité à ces héros arrêtés en 1943. Après le discours, les élus et associations patriotiques déposaient les gerbes.



Jeanne Manceau lisait un hommage à ces héros et s'adressait aux adultes demandant de faire en sorte que nous n'entendions plus le Vol des Corbeaux sur Nos Plaines.



Jean Pierre Manceau, Maire adjoint, nous rappelait que la flamme du souvenir ne devait pas s'éteindre et que beaucoup de familles avaient perdu un être cher au nom de notre devise Liberté, Égalité, Fraternité. La Fraternelle jouait le chant des partisans.



LE 11 NOVEMBRE > COMMÉMORATION

Le rassemblement avait lieu à 9h sur la place André Dulin. Les porte-drapeaux en tête étaient suivis par les enfants et le personnel des écoles ainsi que des élus, de la gendarmerie et des pompiers. Le cortège rejoignait le monument aux morts où les enfants lisaient un texte et déposaient des œillets blancs.

LE 16 OCTOBRE ET LE 31 OCTOBRE > HALLOWEEN

Le 16 octobre, Christophe, le cuisinier de la cantine, attendait les enfants et leur proposait un repas digne de cet événement. La décoration faite maison avait demandé plusieurs jours de préparation, mais le résultat était à la hauteur : sorcière articulée, monstre, le tout construit avec du matériel de recyclage (bouteilles en plastique, sacs poubelle, carton). Bravo à notre cuisinier pour son imagination.



Le 31 octobre, le comité des fêtes avait organisé une soirée halloween à l'attention des enfants de l'école venus nombreux avec des déguisements plus insolites les uns que les autres. Quelques adultes s'étaient pris au jeu et s'étaient également déguisés. Après le discours du maire, un goûter était servi pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



NOVEMBRE > MINUTE DE SILENCE

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, une minute de silence dans toute la France était observée. Les enfants et personnel de l'école, les agents communaux, les élus municipaux et certaines associations s'étaient rassemblés devant la mairie. Après le discours de Madame le Maire, tout le monde se recueillait en ayant une pensée pour les victimes.



LE 11 DÉCEMBRE

> MONIQUE ET SERGE MÉDAILLÉS

Le 11 décembre, Serge Laceppe, 56 ans, s'est vu remettre la médaille de bronze du tourisme dans la catégorie « activité maritime » des mains du député-maire de Royan, Didier Quentin, accompagné du président de Charente-Maritime Tourisme, Stéphane Villain, de Lionel Pacaud, directeur de la maison du tourisme du Pays Marennes Oléron, de Dominique Decourt, maire de Meschers sur Gironde et de Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, maire de Saint-Just-Luzac.

Depuis 2001, l'actuel conseiller municipal de Saint-Just-Luzac et porte-drapeau des Anciens Combattants est en effet co-gérant, avec sa femme Monique, d'une entreprise qui propose des promenades (entre avril et fin septembre) dans l'estuaire de la Gironde, à bord du « Côte de Beauté », un bateau basé dans le port de Meschers.

Monique a elle aussi reçu, à Meschers sur Gironde, la médaille de bronze des mains de Dominique Decourt, Maire de la ville.





LE 17 DÉCEMBRE

> VENUE DE DARKVADOR

Christophe, cuisinier à la cantine de l'école, a fait la surprise, à la fin du repas, d'inviter le célèbre Darkvador de la Guerre des Étoiles.

Avec son casque, sa cape et son sabre laser, c'est devant un public ébahi que ce dernier, d'un geste magique, a ouvert le rideau de la scène, dévoilant une fois de plus le célèbre décors de Noël fait main.

LE 18 DÉCEMBRE > LE PÈRE NOËL

Le 18 décembre au matin, le père Noël était en avance et faisait son apparition dans les différentes classes de l'école. Les enfants lui assuraient qu'ils avaient été sages et étaient récompensés par une poche de chocolats.



Vie municipale

Le Maire

Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Adjoints



Jean Pierre MANCEAU
*Affaires Financières – Urbanisme
Agriculture et Ostréiculture*



Jean-Michel BOUZON
*Voirie
Gestion des Bâtiments Communaux*



Jean-Bernard SALLE
Animations Culturelles et Sportives



Jacqueline POGET
Affaires Sociales



Chantal HEBING
Affaires Scolaires et Périscolaires

Les Conseillers Municipaux

Jacqueline FOURCAULT,
Serge LACEPPE,
Willy DRILLAUD, Olivier CHERE,
Anne-Lise BOUQUET,
Séverine JOURDAINE,
Yann HERCOURT,
Sandrine PAJOT-PONTAC,
Christian GUIGNET, Claude JOUSSELIN,
Jacques LEVY, Clarice CHEVALIER,
Danilo CORNUAULT

► COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE du 1^{er} AVRIL

Le Conseil municipal :

❑ Vote le Compte administratif 2013 de la commune en concordance avec le Compte de gestion du Receveur municipal.

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 967 271,41 €

Recettes réalisées : 1 379 800,74 €

Excédent : 412 529,33 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées : 428 033,88 €

Recettes réalisées : 316 582,48 €

Déficit : 111 451,40 €

❑ Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2014 :

excédent 412 529,33 €

Affectation complémentaire en réserve

(Rec. Investissement) 260 000,00 €

Résultat reporté en fonctionnement

(Rec. Fonctionnement) 152 529,33 €

Résultat d'investissement reporté :

déficit 111 451,00 €

❑ Vote le Compte administratif 2014 de la Caisse des Ecoles – Excédent 427,82 €

❑ Les membres du Conseil municipal étudient les demandes de subvention de fonctionnement des associations et en fixent le montant qui sera proposé lors du vote du budget primitif.

❑ Le Conseil valide l'avenant N°1 pour les travaux de voirie supplémentaires de la rue des Jardins pour un montant de 8 611,20 € TTC.

❑ Décision d'acquérir des panneaux de signalisation selon le devis proposé par le Syndicat Départemental de Voirie des Communes de Charente-Maritime, pour un montant HT de 2949,10 €. Dépôt d'un dossier de demande de subvention au Conseil Général (montant estimé : 1179,64 €).

❑ Le Conseil municipal confirme que la commune de Saint-Just-Luzac peut toujours être considérée comme un territoire contaminé par les termites.

SÉANCE DU 15 AVRIL

Le Conseil municipal :

❑ Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

• Taxe d'habitation = 9,83 %

• Taxe foncière sur le bâti = 13,36 %

• Taxe foncière sur le non-bâti = 92,71 %



❑ Approuve le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

• au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement :

Dépenses : 1 362 512,29 €

Recettes : 1 362 512,29 €

• au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement :

Dépenses : 1 982 703,40 €

Recettes : 1 982 703,40 €

❑ Approuve le Budget primitif de la Caisse des Ecoles, compte tenu de l'affectation des résultats de l'exercice 2014, et dont les montants s'équilibrent en dépenses et recettes de fonctionnement à 500 €.

❑ Suite au décès l'an dernier de Monsieur Freddy SIMON, responsable du service technique, décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de modifier le tableau des emplois en conséquence.

❑ Suite à la réussite de Monsieur Michaud, responsable du service technique, à l'examen profession d'adjoint technique de 1^{ère} classe, décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe et de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2015.

❑ Décide d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) qui apporte des avantages sociaux aux agents de la collectivité.

❑ Vote une motion contre le péage du Pont d'Oléron.

SÉANCE DU 26 MAI

Le Conseil municipal :

❑ Valide l'avenant N°2 pour les travaux de voirie supplémentaires de la rue de Treuil Bois pour un montant de 8 400,00 € TTC.

❑ Autorise la signature d'une convention de partenariat avec GrDF, pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur.

❑ Accepte, en dédommagement des désagréments causés par les travaux d'assainissement, d'exonérer le gérant de l'épicerie-bar-tabac « le Petit Saint-Just » du loyer dû pour le mois de juin 2015 d'un montant de 600 €.

SÉANCE DU 16 JUIN

Le Conseil municipal :

❑ Décide de rectifier les écritures concernant les subventions de fonctionnement versées aux associations, qui ont été créditées sur le compte 65738, « subventions de fonctionnement à d'autres organismes » au lieu du compte 6574 correspondant aux « subventions à des organismes de droit privé », hormis la somme attribuée à la Chambre des Métiers qui est un organisme public local.

❑ Valide la phase Avant-Projet Sommaire de la salle multifonctionnelle selon les plans, notices et descriptifs des lots proposés par le cabinet d'architecture et maître d'œuvre CREARC'H, pour un montant des travaux tous corps d'état estimé à 1 072 000 € HT.

❑ Accepte la proposition de permis de construire relatif à la construction d'une salle multifonctionnelle sur les parcelles cadastrées E 198 et 199, situées 4-6 rue du 19 mars 1962 à Saint-Just-Luzac, permis élaboré par le maître d'œuvre CREARC'H.

❑ Accepte l'adhésion de la commune au service commun d'instruction mutualisé des actes et autorisations du droit des sols créé par la Communauté de communes du Bassin de Marennes, à compter du 1er juillet 2015, en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Royan.

❑ Décide, pour l'année scolaire 2015-2016, de renouveler la prise en charge du transport scolaire organisé par le Conseil départemental de Charente-Maritime, d'un montant de 42 €, pour les élèves domiciliés à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

❑ Autorise Madame le Maire à établir une convention de bail précaire pour l'appartement N°3 situé au 1 rue de la République, du 27 juin au 6 septembre 2015.

SÉANCE DU 3 JUILLET

Le Conseil municipal :

❑ Décide de renouveler la convention de mise à disposition du service « Affaires foncières » de la Communauté de communes du Bassin de Marennes selon les modalités et tarifs fixés par la délibération du 27 mai 2015, pour une durée de 2 ans à compter de la signature de ladite convention ;

❑ Les Communaux des villages de Mauzac, Luzac, des Touches, d'Artouan et de la Puisade, appartiennent aux habitants des différents villages. La commune acquittant les impôts fonciers de ces terrains depuis de nombreuses années peut se rendre propriétaire de ces terrains. Le Conseil municipal décide le transfert des biens sectionnaux et exécute les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 6 mars 2012, accepte la prise en charge des frais engendrés par ce transfert.

❑ Deux adjoints techniques de 2^{ème} classe peuvent être promus à l'ancienneté au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Le Conseil municipal décide,
à compter du 1^{er} novembre 2015 :

- De supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet ainsi qu'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (30h/semaine),

- De créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet ainsi qu'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet (30h/semaine).

SEANCE DU 5 AOÛT

Le Conseil municipal :

❑ Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion pour que le garde-champêtre passe de la filière « police rurale » à la filière « police municipale », décide de créer un poste de brigadier de Police Municipale en lieu et place du poste de garde-champêtre chef à compter du 11 septembre 2015.

❑ Rectifie la délibération du 21 novembre 2014 et décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés en totalité de la taxe d'aménagement, quelle que soit leur superficie.

❑ Décide d'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil concernant les biens sans maître, et d'acquérir de plein droit la parcelle cadastrée ZI 155, située à Luzac, d'une contenance de 542 m².

❑ Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'elle prendra un arrêté portant interdiction d'utilisation des bornes incendie aux prélèvements d'eau non autorisés et potentiellement dangereux.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE

Le Conseil municipal :

❑ Décide d'approvisionner le compte (remboursement de cautions) de 510 € supplémentaires et de transférer les crédits imputés au compte « subventions d'équipement versées » au compte « frais d'études ».

❑ Décide d'attribuer à Monsieur Patrick RICARD, trésorier à Marennes en remplacement de Mme Bretou du 7 avril au 31 août 2015, l'indemnité de conseil selon le tarif applicable à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires consolidées, à l'exception des opérations d'ordre, afférentes aux trois dernières années, soit un montant brut de 182,31 €.

❑ Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public et autorise Madame le Maire à demander les dérogations nécessaires.

❑ Valide la phase Avant-Projet Définitif de la salle multifonctionnelle selon les plans, notices et descriptifs des lots proposés par le cabinet d'architecture et maître d'œuvre CREARC'H, pour un montant des travaux tous corps d'état estimé à 1 087 205 € HT.

❑ Autorise Mme le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de la Communauté de communes du Bassin de Marennes (fonds de concours), au député dans le cadre de la réserve parlementaire, à la région (FRIL), à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux.

❑ Décide de formaliser un accord financier partenarial définissant les conditions d'intervention du Syndicat Mixte de l'UNIMA en vue de l'Etude sur l'Elaboration du Schéma Directeur des Eaux pluviales et de solliciter l'attribution d'une subvention par l'Agence de l'Eau et le Conseil départemental.

❑ Approuve l'inscription des chemins et aménagements subventionnés cités dans le tableau joint en annexe au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée et autorise Madame le Maire à :

- ne pas vendre, sauf impérieuse nécessité et avec proposition d'un chemin de substitution de même nature si le chemin est support d'un itinéraire de randonnée,
- empêcher l'interruption du chemin par les clôtures,
- conserver leur caractère public et ouvert,
- en accepter le cas échéant le balisage,
- faire figurer ces chemins dans les plans d'urbanisme de la Commune.

❑ Décide de définir les tarifs des concessions du cimetière communal en fonction du nombre de places et non plus en fonction du nombre de m², sans changement par rapport aux tarifs actuellement en vigueur.

❑ Approuve le principe de l'opération de pose de repères de crues et/ou de submersion et valide le contenu de la convention conclue entre le Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre et la commune en vue de la pose d'un repère Xynthia à Artouan.

❑ Décide de modifier la destination du local commercial situé au 1 bis Place Eugène Papin, à compter du 1er janvier 2016, en un local affecté à la fois au salon de coiffure et à l'esthétique;

❑ Fixe le loyer du bail commercial à 330 € (trois cents trente euros) qui seront acquittés par moitié par chacune des parties locataires, soit 165 € (cent soixante-cinq euros) par locataire;

❑ Décide qu'en cas de cessation de l'une ou l'autre des parties, le loyer sera dû intégralement par le locataire restant jusqu'au terme du bail;

❑ Précise que le bail sera consenti pour une durée de 9 ans, résiliable tous les 3 ans.

❑ Suite à l'extinction des tarifs réglementés de vente de gaz naturel, décide de souscrire, à compter du 1er janvier 2016, un contrat de vente de gaz pour une durée de 36 mois auprès de la société Total énergie gaz pour un montant global de 13 457,01 € pour les postes de livraison et selon les modalités de l'annexe financière ci-jointe.

❑ Décide de retenir la proposition du SDEER pour la réalisation des travaux d'éclairage public à l'abri bus de la Puisade, en version souterraine pour un montant global de 6 732,55 € dont 3 467,28 € seront à charge de la commune ; décide de rembourser sa contribution de 3 467,28 € en 5 annuités ; autorise Madame le Maire à signer la convention de remboursement avec le SDEER

❑ Suite à la proposition de la SAFER de réactualiser la convention consentie avec la commune, selon la plupart des dispositions initiales mais en proposant en complément un outil de gestion foncière « VIGIFONCIER Poitou-Charentes », donne son accord pour signer cette convention.

❑ Approuve le rapport d'activités 2014 de la Communauté de communes du Bassin de Marennes.

❑ Vote une motion proposée par l'Association des Maires de France afin de soutenir son action et alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

SEANCE DU 29 DECEMBRE

Le Conseil municipal :

❑ Décide , dans le cadre de la renégociation et la mise en concurrence des contrats d'assurance, et autorise Madame le Maire à signer les contrats des offres retenues ci-après:

- Lot 1 – Dommages aux biens et risques annexes : GROUPAMA option 2 (franchise de 250 €) pour un montant annuel de cotisation de 2 963,03 €

- Lot 2 – Responsabilité civile et risques annexes : GROUPAMA option 1 (sans franchise) pour un montant annuel de cotisation de 990,54 €

- Lot 3 – Protection juridique et Protection fonctionnelle des agents et des élus : SMACL pour un montant annuel de cotisation de 642,50 €

- Lot 4 – Véhicules à moteur- auto-collaborateurs en mission : GROUPAMA option 1 (franchise de 250 €) pour un montant annuel de cotisation de 4 127 €

- Lot N° 5 : Assurance du personnel – risques statutaires : SMACL (avec franchise en maladie ordinaire de 15 jours fermes) pour un montant annuel de cotisation de 12 356,47 €

❑ Valide et autorise Madame le Maire à signer l'avenant N°1 de la convention de mise en place d'un service d'instruction mutualisé des actes et autorisations du Droit des Sols avec la Communauté de communes du Bassin de Marennes.

❑ Suite aux désagréments engendrés par les travaux de la Traverse Bourg, décide d'exonérer le gérant de l'épicerie-bar-tabac « le Petit Saint-Just » des loyers dus pour les mois de novembre et décembre 2015 d'un montant mensuel de 600 €.

► BUDGET PRIMITIF 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
1 362 512 €	1 362 512 €
Charges à caractère général	Produit de l'Exploitation
380 828 €	43 000 €
Charges de personnel	Dotations et participations
539 000 €	347 241 €
Intérêts – Emprunts – Charges financières	Impôts et Taxes
18 000 €	766 220 €
Charges exceptionnelles	Autres produits de gestion courante
1 500 €	28 000 €
Charges de gestion courante et atténuation de produits	Atténuation de charges
	10 000 €
	Produits financiers
	60 €
80 000 €	Produits exceptionnels
	15 462 €
Dotations aux amortissements	Travaux en régie
9 435 €	
Virement à la section d'investissement	Résultat reporté
333 749 €	152 529 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
1 982 703 €	1 982 703 €
Remboursements emprunts	FCTVA – Taxe d'Aménagement –
Dépôts – Cautionnement	Cautionnements reçus
115 000 €	59 000 €
Opérations d'investissement	Emprunts
228 800 €	
Principaux travaux d'investissement	
Cantine scolaire 22 160 €	
Logement des cigognes 27 936 €	
Hôtel de ville 11 646 €	
Voirie / Réseaux 164 034 €	
Equip. Scolaire 3 024 €	
Dépenses d'équipement hors opérations	
96 486 €	
Restes à réaliser 2014	Restes à réaliser 2014
1 427 766 €	1 304 081 €
Opérations patrimoniales	Subventions
3 200 €	13 238 €
	Opérations d'ordre
	12 635 €
Résultat reporté	Résultat reporté
111 451 €	260 000 €
	Virement de la section de Fonctionnement
	333 749 €

► ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AUCHÉ WINTERSTEIN	Lucas, Emmanuel, Roger	22/09/2015	Rochefort
BERTEAU	Esteban	14/01/2015	La Rochelle
BERTRAND	Sarah	30/11/2015	Rochefort
BLOT	Swan, Joachim, Didier-Joël	05/09/2015	Bordeaux
BOËGLER	Léo, Stéphane, Alain	31/01/2015	Rochefort
BOUDIGOU DUPRE	Loïc, Gabriel	30/04/2015	Rochefort
BOUTAL	Enzo, Alexandre	07/03/2015	Saintes
BRIAND	Lucie, Léana	12/04/2015	Rochefort
CHABOUSSIE	Léa, Annick, Nadège	05/04/2015	Saintes
CHARRIER	Nathan, Baptiste	16/10/2015	Rochefort
COUSSY	Ruben, Gautier, Louis	17/09/2015	Rochefort
COUZINOU	Timéo, Claude	11/09/2015	Saintes
GABORIT FRANÇOIS	Lilou, Éléonore, Alice	24/09/2015	La Rochelle
GABORIT FRANÇOIS	Timothée, Christian, Jean-Marc	24/09/2015	La Rochelle
GUIBERTEAU	Aldric, Alain, Jean	22/11/2015	Saintes
GUIBERTEAU	Clara, Danielle, Marie-Claire	18/03/2015	Rochefort
LADOUCE	Louise, Catherine, Jocelyne	16/02/2015	Rochefort
NEAUD	Hailey, Charlotte, Louise	29/04/2015	Rochefort
PRIOL	Enoah, Michel, Alain	15/06/2015	Saintes
RHÔNÉ	Mathilde, Virginie, Annie	03/07/2015	Rochefort
RIVASSEAU	Capucine	22/10/2015	Rochefort
SAKLY	Nael, Patrick, Abdellatif	20/03/2015	Rochefort
SIMON	Florian, Sandro	04/11/2015	Rochefort
THERRY	Titouan, Lucas	17/03/2015	Rochefort
VANNIER BIDON	Soan, Timéo, Hugo	12/02/2015	Saintes
VISSE	Julian, Albert	01/09/2015	Périgueux

MARIAGES

BATARD Yoann, Raymond, René et MOULINEAU Elodie, Marlène	05/09/2015
CHABOUSSIE Didier, Michel et VINCENT Christine, Marie-Louise, Suzanne	20/06/2015
GIBIER Tony, Hervé et JASON Virginie, Véronique	29/08/2015
GOSSELET Christophe, Olivier, Benoit et KIEFFER Gaëlle, Danièle, Marcelle	08/08/2015
KARCHER Thierry, Michel, Jacques et NEAUD Patricia, Paulette	28/02/2015
NAVEAU Nicolas et FLAHAULT Camille	23/05/2015

DÉCÈS

CHAINTRIER Germaine, Marie	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	07/02/2015
CAVIGNAC Serge	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	02/08/2015
CHAGNEAU Monique	LA ROCHELLE (Charente-Maritime)	05/11/2015
CRESPO Jacky, Roger	VAUX-SUR-MER (Charente-Maritime)	14/09/2015
DORMEAU Bruno, Jacques	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	17/05/2015
DUPUIS Jérôme	VAUX-SUR-MER (Charente-Maritime)	24/12/2015
FROMENTIN Claude, Paul	LA ROCHELLE (Charente-Maritime)	07/09/2015
GOUDEAU Alain, Serge, Eugène	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	03/05/2015
JAUTAN Jean-Pierre	VAUX-SUR-MER (Charente-Maritime)	14/06/2015
LECOMPTE Guy, Alain	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	02/12/2015
MASSE Pierre, Marcel	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	02/05/2015
MICHOT Yves, Jean-Claude	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	15/02/2015
PASCAL Guy, Camille	VAUX-SUR-MER (Charente-Maritime)	30/08/2015
RENAUD Loris	POITIERS (Vienne)	03/02/2015
TEILLER Jacques, René, Camille	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	29/09/2015
YANOFF-TSITSA Sophie	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	16/03/2015

► TRAVAUX RÉALISÉS ET INVESTISSEMENT

Rue Treuil-bois à St-Just (avant / après)



Rue du Port Marceau à Luzac avec des ralentisseurs et une zone 30 (avant / après)



Une partie de la Rue des Jardins à Luzac avec des ralentisseurs et une zone 30 (avant / après)



Rue du port Chiffeu à Mauzac (avant / après)



A noter :

Les travaux programmés en 2014
ont été réalisés en 2015.

Carrefour de Bournet. Des travaux d'aménagement du carrefour de Bournet (D123 et D241E1) ont été réalisés par le Conseil Départemental pour améliorer la sécurité. En concertation avec la commune.

► LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

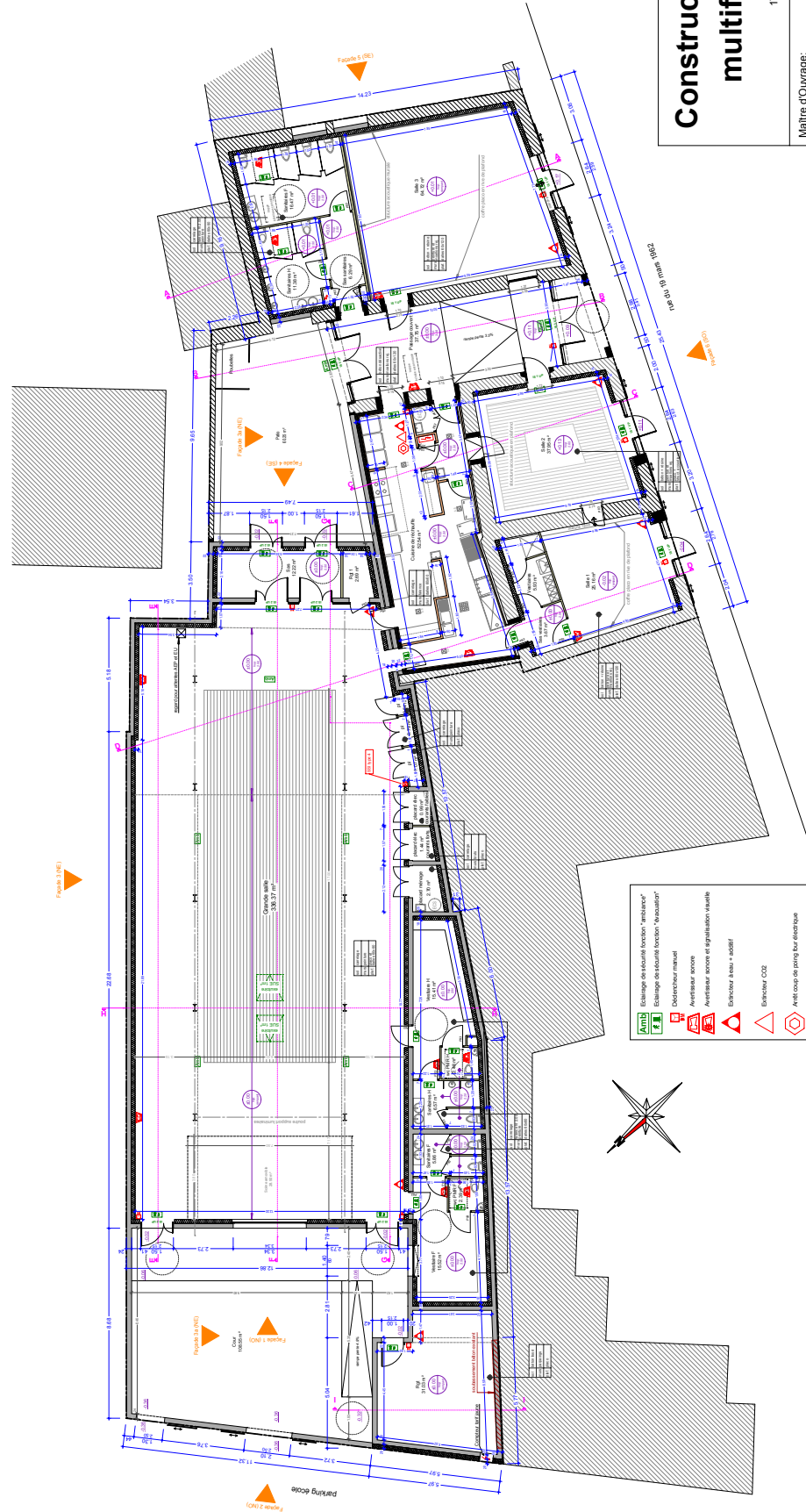


Vue devant le parking de l'école
(Vue A)



Vue donnant sur la Place Verdun
(Vue B)





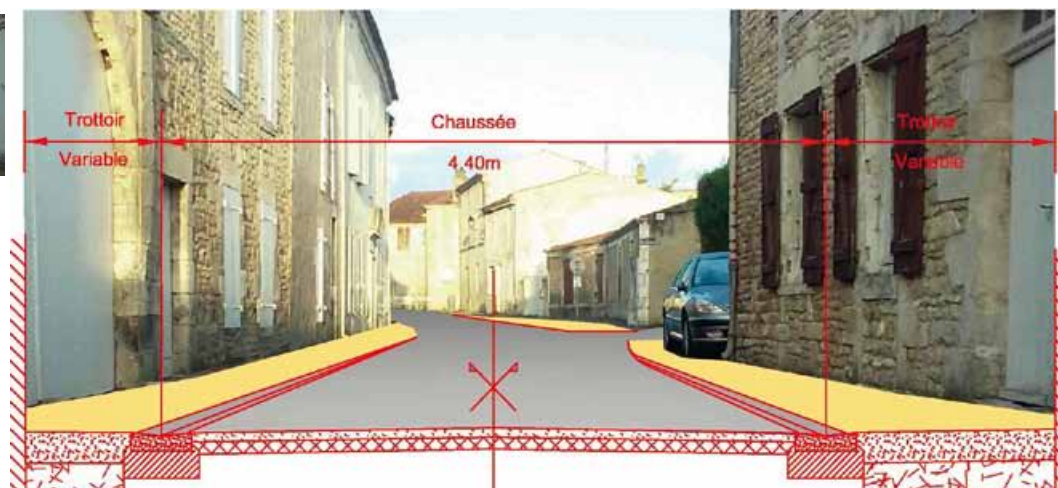
Construction d'une salle multifonctionnelle rue du 19 mars 1962 17320 Saint Just Luzac		Commune de Saint Just Luzac 9, place André Dulin 17320 Saint Just Luzac Tél: 05 46 85 13 03		PRO	Architecte: CREARCH 3, rue de Bertan - 17600 Saujon Tél: 05 46 85 16 44 Fax: 05 24 84 50 36
Maitre d'Ouvrage:					Plan projet - Ech 1/100e
					Date: 25.01.2016

► LA TRAVERSE DU CENTRE BOURG

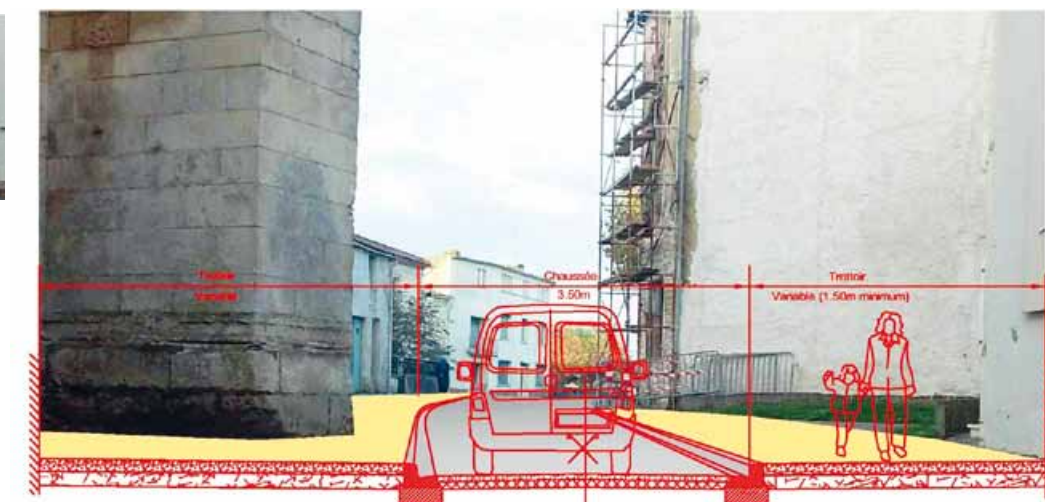
Les travaux d'assainissement ont été réalisés au printemps 2015.

Ceux de la traverse bourg ont commencé fin 2015 par le raccordement du pluvial et se poursuivront jusqu'en mai 2016 par la réalisation des trottoirs et de la chaussée. Un plan global est visible dans le hall de la mairie.

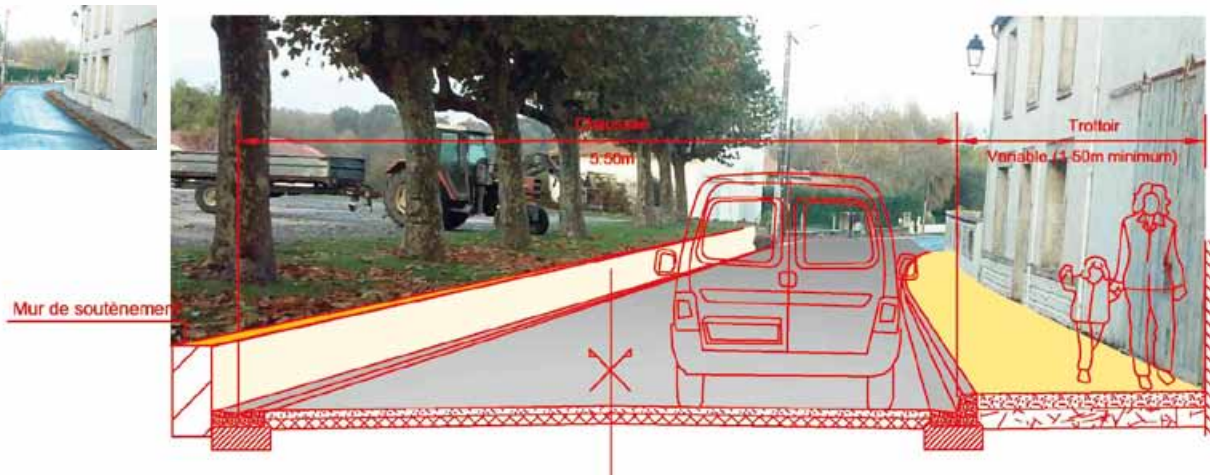
Profil de la rue de la République (avant / après)



Profil au niveau de l'écluse (avant / après)



Profil de la rue du 19 mars (avant / après)





► MARAI'SONANCE : QUAND LE MARAIS DEVIENT MUSIQUE !

POUR CÉLÉBRER L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS COMME IL SE DOIT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS CONCOCTE CETTE ANNÉE UN ÉVÈNEMENT INOÛI : MARAI'SONANCE. DU SAMEDI 19 MARS AU DIMANCHE 3 AVRIL 2016, UNE PLÉIADE D'ANIMATIONS NATURELLES ET CULTURELLES SERA ORGANISÉE SUR TOUT LE BASSIN. OBJECTIF PRINCIPAL : VALORISER LES MARAIS DE NOTRE TERRITOIRE LE TOUT EN MUSIQUE... CLASSIQUE S'IL VOUS PLAÎT !

Constituée pour deux tiers de marais, qu'il s'agisse du marais doux de Brouage au nord ou des marais salés de l'estuaire de la Seudre au sud, la Communauté de Communes tient à célébrer ces espaces naturels qui font la richesse économique, culturelle et environnementale de son territoire.

Et quoi de mieux que la musique pour fédérer et parler au plus grand nombre !

Pour ce faire, la Communauté de Communes sera épaulée par l'association d'utilité publique *Les Concerts de Poche*.

« La genèse de ce projet est née lors de notre rencontre avec Gisèle Magnan, fondatrice et directrice artistique de l'association *Les Concerts de Poche* », explique Mme Bégu Le Rocheleuil, Vice-Présidente en charge de la culture à la Communauté de Communes et Maire de St-Just-Luzac. « Lorsque nous avons eu connaissance d'un spectacle alliant musique et chants d'oiseaux, il nous est apparu comme une évidence de le programmer ». (voir affiche page 35)



En avant-première, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le vendredi 1^{er} avril 2016 au Sémaphore à Bourcefranc-Le-Chapus, un concert chaleureux et accessible donné par des invités de marque : Jean-François Zygel (photo ci-contre), pianiste de renom, Jean Boucault et Johnny

Rasse qui constituent la compagnie des chanteurs d'oiseaux.

Ce concert de poche sera précédé d'ateliers musicaux participatifs avec les écoles élémentaires de Bourcefranc-Le-Chapus, Marennes, Saint-Just-Luzac et Le Gua. Une sortie nature au Moulin des Loges, des jeux concours (voir ci-dessous) et bien d'autres animations sont également prévus...

+ D'infos : Communauté de Communes du Bassin de Marennes au 05 46 85 98 41

Programme prochainement en ligne sur www.bassin-de-marennes.com

► ÉCOUTEZ, OBSERVEZ, SUBLIMEZ : CLIC-CLAC C'EST GAGNÉ !

DU 7 JANVIER AU 7 MARS 2016, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ORGANISE :

> Un concours de dessins pour les 6-12 ans
Sur la thématique de « Dessine-moi les bruits du marais »

> Un concours photo destiné aux jeunes de 12 ans et + ainsi qu'aux adultes.

Sur le thème des « Sons et lumières du marais »

Votre mission : nous faire découvrir les marais du territoire de façon originale à travers les sons et bruits perçus dans ces milieux, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine. Chant d'aigrette, orage léger, prout de maraîchine... ? Quel sera votre choix ?

Ouvert à tous les amateurs, les résultats seront prononcés le 18 mars 2016. Alors à vos crayons et à vos objectifs ! Plusieurs lots récompenseront les gagnants : stage de voile, atelier de cuisine à domicile, paire de jumelles...

Règlement du concours consultable sur www.bassin-de-marennes.com

► ATELIERS PARTICIPATIFS AGENDA 21 : NOUS COMPTONS SUR VOUS !

PARCE QUE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI, 8 ATELIERS THÉMATIQUES SONT ORGANISÉS DU 17 FÉVRIER AU 10 MAI 2016 AFIN D'ÉLABORER AVEC VOUS L'AGENDA 21 DU BASSIN DE MARENNES.

Lors de ces ateliers participatifs d'une durée de 2h, les élus locaux vous inviteront à apporter concrètement vos idées d'actions pour agir en faveur du développement durable sur notre territoire. Toutes vos propositions seront entendues car c'est à partir de VOS idées que ce programme d'actions sera construit.

Voici les dates des ateliers à venir :

1^{ère} série

• Atelier A - «Être exemplaire face aux risques de dérèglement du climat» (mercredi 17 février 2016 à 18h30 - Centre d'Animation et de Loisirs, Marennes)

• Atelier B - «Quelles innovations pour un territoire attractif et responsable ?» (mercredi 2 mars 2016 à 18h30 - salle des fêtes, Nieulle-sur-Seudre)

• Atelier C - «Comment donner à tous les moyens et l'envie d'agir ?» (mercredi 9 mars 2016 à 18h30 - salle du Jeu de Paume, Brouage)

• Atelier D - « L'aménagement du territoire et l'urbanisme au service du développement durable » (mercredi 16 mars à 18h30 - salle des fêtes, St-Sornin)

2^{ème} série

• Atelier A (mardi 12 avril 2016 à 18h30 - salle du Sémaphore, Bourcefranc-le Chapus)

• Atelier B (mardi 26 avril 2016 à 18h30 - foyer rural, Le Gua)

• Atelier C (mardi 3 mai 2016 à 18h30 - salle des fêtes St-Just-Luzac)

• Atelier D (mardi 10 mai à 18h30 - CAL, Marennes)

Ateliers ouverts à tous et sans réservation - Rens. 05 46 85 98 41



Agenda 21
BASSIN DE MARENNES

RÉFLEXIONS

► L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors d'une réunion du conseil municipal, il a été évoqué de couper l'éclairage public une partie de la nuit. En concertation avec la population, il serait intéressant d'avoir votre avis sur les bons créneaux horaires.

POURQUOI FERMER L'ÉCLAIRAGE :

La fermeture de l'éclairage en période de pleine nuit permet de :

1. RÉDUIRE l'impact financier de l'éclairage qui devient de plus en plus conséquent avec l'augmentation du prix de l'énergie (celui-ci est appelé à augmenter très fortement encore les prochaines années).
2. PARTICIPER aux efforts entrepris par tous pour limiter le réchauffement climatique.
3. FAVORISER la biodiversité en réduisant l'impact de l'éclairage sur la faune sauvage (papillons, oiseaux, mammifères). En effet, cet éclairage bloque une partie du cycle biologique de ces espèces ou augmente très fortement leur mortalité. Les scientifiques ont constaté un déclin prononcé de certaines de ces espèces, imputable à l'éclairage.
4. VEILLER au bien-être de nos concitoyens car de nombreuses études démontrent l'impact négatif de la lumière sur le sommeil (malgré les volets, l'obscurité est loin d'être correcte dans les logements).

► TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Lors d'une réunion du conseil municipal nous avons relevé la législation sur les traitements phytosanitaires, ce qui impliquera une attitude nouvelle sur l'utilisation des produits et nous faisons confiance à votre civisme et votre compréhension.

La législation vise à la réduction de la pollution par les produits phytosanitaires et à la reconquête de la qualité de l'eau. En aucun cas les produits de traitement ne sont utilisables à moins de 5 mètres d'un réseau hydrographique (cours d'eau, mare, étang, puits) de même que sur les berges des fossés, ainsi que sur les caniveaux, avaloirs, et bouches d'égout.

L'utilisation des produits phytosanitaires considérés comme dangereux pour l'environnement sera totalement interdite dès 2017.

► INFOS

La mairie de Saint-Just-Luzac déplore le manque de civisme de quelques individus qui ont cru bon de démonter et d'emporter pour ne pas dire voler les illuminations de Noël installées la veille : guirlandes, boules et motifs nouvellement achetés. Les vols ont eu lieu Place Papin, sur le parking face à l'école et sur la place Jean Minoret, le montant de ce vol s'élève à 2000 euros.

► DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis deux ans la Direction générale des finances publiques (DGFIP) offre à l'usager la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable à savoir :

- Impôt sur le revenu, taxes d'habitation et foncières : [site impots.gouv.fr](http://site.impots.gouv.fr)
- Amendes : [site amendes.gouv.fr](http://site.amendes.gouv.fr)
- Produits locaux : [site tipi.budget.gouv.fr](http://site.tipi.budget.gouv.fr)
- Timbres passeport : [site timbres.impots.gouv.fr](http://site.timbres.impots.gouv.fr)

► LES NOUVELLES ACTIVITÉS



• LAB Agencement : artisan cuisiniste-baigniste

Baptiste Lambert est cuisiniste depuis 2007. Il s'est installé à son compte à Bourcefranc en 2012, il cherchait un espace plus important et c'est dans les locaux vacants de Accord Parquet qu'il s'est installé début janvier 2016. Il vous

propose une étude adaptée et personnalisée pour vos projets de cuisine ou salle de bain. Que ce soit du classique, moderne ou de la rénovation, il vous fera une étude graphique en 3D, la conception et après validation, l'installation. Il travaille en collaboration avec une équipe d'artisans pour les travaux annexes. Il intervient sur l'ensemble du département.

Baptiste Lambert 05 46 85 59 92 / 0642031208
cuisinelabagencement@gmail.com



• Il y a bientôt un an, **Dorothée, esthéticienne**, s'installait dans le salon Jenni'coif, place Papin et vous invitait à vous faire « chouchouter » chaque jeudi dans un espace consacré à la détente et aux soins. Depuis début janvier, un nouvel espace esthétique est ouvert le lundi, mardi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de

9h à 16h. Une nouvelle brochure avec une nouvelle carte de soins va bientôt vous être proposée. Vous pouvez la contacter au **05 46 76 58 ou 06 52 08 33 01**.

• En avril un magasin de **Vente et réparation de vélos de compétition** devrait s'installer dans l'ancien local laissé vacant par Mini Motors à côté de la boucherie charcuterie Philippe Naud.

► LE PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal est composé de 17 agents.
Depuis l'année dernière, pas de changement dans les effectifs.
Toutefois plusieurs évolutions de carrière ont eu lieu :
1 employé de voirie a été reçu à son concours ce qui a permis à 2 autres agents de la cantine de changer de grade.
Le garde-champêtre suit une formation suite à son acceptation en tant que policier municipal.
Cindy a prêté serment chez le Procureur de la République en tant que A.S.V.P (Agent de Surveillance sur Voie Publique).
Laëtitia a été engagée en contrat aidé pour aider à la cantine ainsi qu'à l'école en informatique.

► LA POLICE MUNICIPALE



Comme vous avez pu le constater, notre Garde Champêtre est absent depuis le mois de septembre.

Il est simplement parti en formation pour une durée de six mois et cela jusqu'au onze mars.

Cette formation lui permettra, après son examen final et son rapport de stage, de devenir Policier Municipal.

Ce changement de statut lui permettra d'acquérir des compétences supplémentaires et notamment travailler en meilleure collaboration avec les services de l'état tel que celui de la gendarmerie nationale.

Ce changement permettra également une meilleure reconnaissance juridique auprès des tribunaux, mais également visuelle avec une tenue réglementaire ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le travail de proximité de M. Labbé reste inchangé, il sera toujours aussi proche de la population notamment en matière de prévention ce qui est le plus gros de son travail, mais également d'information. Vous pourrez toujours le consulter si vous avez des questions ou des besoins par rapport à la législation.

Pour faire face à son absence, la municipalité a choisi de créer un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), au profit de Madame Cotteau Cindy qui était déjà employée comme agent technique polyvalent.

Madame Cotteau est agréée et assermentée, de ce fait elle est compétente en matière d'urbanisme, de bruit de voisinage, de réglementation au code de la route et des stationnements.

Au retour de M. Labbé, le poste d'ASVP sera maintenu, pour un travail en étroite collaboration et complémentarité.

RAPPELS IMPORTANTES

► DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).



► RÈGLES DE STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est obligatoire sur les emplacements réservés à cet effet. L'Article R 471-9 du Code de la Route stipule que le stationnement est interdit entre autres :

- sur les trottoirs
- sur les passages pour piétons ou à distance immédiate de ces passages empêchant la visibilité
- sur les stationnements réservés aux transports en commun
- entre une ligne blanche et un trottoir
- lorsque la largeur de la rue ne permet pas le stationnement
- sur les bretelles de dégagement

En règle générale le stationnement d'un véhicule ne doit pas présenter de danger pour les autres usagers de la voie publique.

Pour rappel l'Article R 417-10 du Code de la Route prévoit une contravention de 2^{ème} classe qui s'élève à 35 € avec éventuellement immobilisation et mise en fourrière du véhicule.

► ATELIER DE PEINTRES

Depuis plus d'un an, les artistes peintres de l'atelier de Saint-Just-Luzac poursuivent leur ascension culturelle. Leurs techniques picturales ne cessent de s'améliorer et de se développer au gré d'une grande stimulation au sein du groupe.

Leur enthousiasme les pousse à partager leur passion à travers des expositions et aussi par la transmission de leur art aux enfants de la commune.

Que ce soit à travers l'exposition de l'atelier au foyer rural de St-Just le dimanche 15 mars ou des expositions privées lors de la biennale de Bourcefranc-le-Chapus du 24 juillet au 07 août et à l'Eguille sur Seudre du 24 au 30 août, les artistes dévoilent au plus grand nombre de visiteurs un art indélébile dans le cœur qui fait réfléchir et rêver... l'amateur d'art repart toujours avec « un coup de cœur » !



Ces sensibilités émotionnelles sont également partagées avec les jeunes écoliers de la commune lors des activités périscolaires. Devant la qualité des œuvres faites par les enfants lors de la première année (qui sont exposées à la cantine du foyer rural ainsi qu'à la mairie), le projet d'une fresque en 6 tableaux sur le Pays de Marennes Oléron est en cours de réalisation par les écoliers de la maternelle au CM2.

Les artistes ont plein de projet en tête avec notamment plusieurs expositions programmées pour 2016.

► DANSE CULTURE ART ET LOISIRS

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OÙ L'ENSEMBLE DES MEMBRES A OPTÉ POUR ASSURER LA BONNE MARCHE DE L'ASSOCIATION, IL EST MAINTENANT L'HEURE DE FAIRE LE BILAN DE L'ANNÉE 2015.

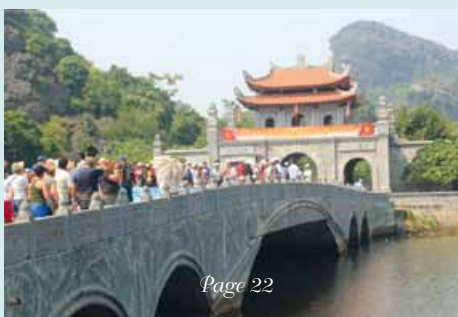


Culture et Loisirs :

- 7 mai : 49 participants s'envolaient pour une semaine à l'île grecque de Rhodes.
- 5 septembre : c'est Majorque, île des Baléares qui accueillait 33 bénévoles et amis de l'association pour une semaine.



- 11 octobre : 40 saint-justais et autres sillonnaient le Vietnam, du nord au sud en passant par la magnifique Baie d'Along, 14 jours d'émerveillement.



Danse :

Reprise des cours de Zumba les lundis soirs à partir de 19 heures depuis septembre au temple de Luzac.

Art Floral :

Valérie Robin, toujours fidèle au poste d'enseignante anime cet atelier, un lundi après midi par mois à partir de 14h30.

Malgré les événements meurtriers qui ont endeuillé la France et le monde, la vie continue.

L'association a espoir de vous compter parmi ses participants le 10 janvier prochain à la salle des fêtes pour vous informer des manifestations 2016 (voyages en particulier, dates et destinations à l'étude).

Toute l'équipe de D.C.A.L vous présente ses meilleurs vœux et vous donne rendez vous à ses lotos les 23 octobre et 20 novembre 2016.

La Présidente, Michèle Maillet

► RAIL CLUB Océan



Le R.C.O. Club de Modélisme Ferroviaire fête ses 30 ans en 2016.

A cette occasion la totalité de la ligne Cabariot- le Chapus (37 m de long) sera exposée, pour la première fois à la salle polyvalente de Marennes, le 9 avril après-midi et le 10 avril toute la journée.

Pas moins d'une dizaine de personnes a travaillé sur cette maquette pendant 25 ans, dans le même temps cinq autres circuits de différentes échelles ont vu le jour. Bien sûr entre temps, certaines personnes ont pu voir dans plusieurs manifestations quelques éléments de différents sites.

Une partie des modules a été exposée dans de nombreuses manifestations: au salon du modèle réduit, à la Cité de l'Huître et au marché de Bourcefanc pendant deux mois, à la Foire aux Géraniums et dernièrement à Arvert avec les derniers éléments de la Gare de Cabariot et du pont de la Cèpe.

Un embranchement a même été prévu, pour raccorder L'Economique des Charentes à partir de St-Just, aux Chemins de Fer Départementaux, avec la Gare de Matha. Pour ce salon spécial il y aura aussi en salle : trains, avions, bateaux, camions, cirques, fêtes foraines, matériel militaire. Dehors : plan d'eau avec bateaux navigant, circuit de trains pour monter les enfants, Démonstration d'avions radio commandés par l'ex-champion de France. Et aussi la maquette (OPERATION JUPITER) (libération de la presqu'île d'Arvert et Oléron).

Vous n'êtes pas prêts de revoir cela ! Venez nous rendre visite avec vos amis. Merci.

Jacques Poget

► RYTHME ET AMBIANCE

C'est sur une note pessimiste qu'a débuté la saison 2016.

En effet 10 jours avant la reprise, l'animatrice sportive nous apprenait sa défection pour la saison.

La recherche d'une nouvelle animatrice devenait urgente. La saison a donc repris le 23 septembre sans animatrice.

Le 30 septembre une candidate proposait ses services.

Par le biais de « Profession Sport et Loisir » un contrat était signé et c'est avec un grand soulagement que débutait la saison avec pas moins de 30 adhérentes alors qu'elles étaient 22 l'an passé.

Depuis le 30 septembre, Rachel Robert vient de La Tremblade et anime les séances. Ses prestations sont de qualité et les programmes très appréciés. Les lendemains sont parfois difficiles, mais le mercredi suivant on y retourne. Ce sont des séances conjuguant les mouvements d'assouplissement avec la respiration et la relaxation sur fond musical. Echauffement, renforcement musculaire et stretching sont au programme. Chacun fait en fonction de ses capacités, on peut s'inscrire à tout âge, un certificat médical est cependant demandé.

Différents objets sont également utilisés, haltères, élastiques, bâtons et prochainement des « Steps ». Toute cette nouvelle organisation n'aurait pu se faire sans l'aide de la municipalité de Saint-Just-Luzac pour les subventions attribuées qui permettent le financement d'une partie de l'activité. Les séances se déroulent le mercredi de 19h à 20h à la salle omnisports de St-Just-Luzac (ancien temple à Luzac).

Renseignements : Claude Jouselin: 07 89 66 69 69

Mail: claud.jouselin.17@orange.fr

Nous vous présentons nos meilleurs vœux 2016.



► ASSOCIATION BOUQUINONS ENSEMBLE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une bibliothèque d'amis

La grande force de notre petite bibliothèque est l'accueil de nos adhérents comme s'ils (elles) étaient des amis(es) : une tasse de thé ou une infusion, un moment d'amitié, avant de repartir avec un livre choisi selon ses goûts de lecture avec l'aide d'une bénévole. Maguy, Béatrice, Claudine, et depuis quelques mois Didier ont à cœur de faire de la bibliothèque un lieu de rencontres amicales.

Ils continuent bien sûr leur travail de gestion de la bibliothèque : choix des livres (ce qui n'est pas une mince affaire !), équipement pour les rendre aptes au prêt, désherbage des livres trop anciens pour faire de la place dans les rayonnages (activité souvent bien cruelle...) en leur laissant une deuxième vie au cours d'une vente à la brocante qui a eu lieu à Marennes le 19 septembre.

Les bénévoles sont aussi attentifs à satisfaire les demandes des enseignants en leur fournissant les livres dont ils auront besoin et soutiennent la mission de Laetitia Neaud, chargée de l'accueil des scolaires à la bibliothèque avec les enseignants et les Atsem.

Bilan de nos animations en 2015

Février 2015 : Exposition de photos « Retour du Sénégal »



La saint-justaise Céline Patour a participé avec quatre de ses amies à la Sénégalaise, course à pied chronométrée féminine à but humanitaire au Sénégal. Elles ont couru sur les pistes du Simal, et apporté des fournitures scolaires aux écoles très démunies des villages avoisinants.

Elles ont adoré ces moments de rencontres avec les enfants et les enseignants,

leur regard, l'accueil dans ces campagnes sénégalaises, qu'elles nous ont fait vivre par une exposition de photos et par leur parole pleine d'émotion.

Mars 2015, « Japon » en lien avec Mots en Fête :

- Exposition sur les arts japonais (art des bouquets, jardins, estampes ...)
- Contes pour les enfants, « apéro-japonais », jeux de société,
- Démonstration d'« Ikebana » (art floral) par Dominique Grégoire-Jeannet qui a enthousiasmé près de 25 personnes.



- Création d'haïkus, courts poèmes japonais, avec l'animatrice Blandine Vernier, par les élèves de CM2 de Thierry Sausseau (avec le soutien de la mairie de Saint-Just-Luzac) et exposition des meilleurs à la bibliothèque puis à Saint-Denis d'Oléron les 11 et 12 avril où ces poèmes ont été vus par près de 500 personnes.

Samedi 17 Octobre : Troc'plantes

Toute la journée, près d'une trentaine de personnes ont apporté plants, graines, et boutures et se sont attardées pour donner un avis, un conseil, consulter des ouvrages... Une ambiance bon-enfant qui a incité les visiteurs à rester parfois plus d'une heure. C'était le premier « Troc'Plantes », et d'ores et déjà il était décidé de renouveler cette initiative qui, manifestement, remporte l'adhésion du public.



Nos animations pour 2016 à la bibliothèque

Mardi 26 janvier à 18 h :

« Vietnam éternel »

Chantal, Jean-Bernard et autres joyeux voyageurs saint-justais et luzacais partageront leur découverte d'un splendide pays ami, autrefois terre coloniale française, de la baie d'Along au delta du Mékong, en passant par Hanoi, la capitale, qui garde de ces temps anciens une architecture coloniale unique, et au Sud, Hi Chi Minh-Ville, autrefois nommée Saïgon, la capitale économique.

1^{er} au 25 mars 2016 : « Le corps et le sport se livrent » - Mots en Fête

Exposition « Vive les sports » et photos d'activités sportives des clubs et cours locaux.

Mardi 8 mars à 16h30 : Rencontre avec des professeurs et animateurs sportifs.

Avec l'école : rencontre littéraire et jeu d'écriture sur le thème du sport par les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de Thierry Sausseau et Marielle Huguet : les écrits seront suspendus en un « carrousel des mots du sport » dans la bibliothèque, puis à la salle du Sémaphore à Bourcefranc-Le Chapus les 26 et 27 mars 2016.

Samedi 2 avril à 17 h : Le tour du monde de la famille Billières

Pendant 6 mois, Corinne, Pascal, Edgar et Zacharie Billières (Luzac) sont partis visiter le monde : Costa-Rica, Pérou, Bolivie, Chili, Île de Pâques, Polynésie, Australie et Indonésie. Animaux exotiques, volcans en activité, temples incas, plongées dans les eaux coralliennes... Récit par les enfants de leur fabuleuse aventure.

Vendredi 20 mai à 19 h :

La cigogne blanche

La bibliothèque s'associe à la Fête de la Nature qui fête son 10^{ème} anniversaire. Nicolas Gendre, animateur à la LPO, nous parlera de ce bel oiseau qui était en voie d'extinction en 1974, et qui aujourd'hui est visible partout en Charente Maritime (2^{ème} département d'accueil en France). Un miracle dû aux actions de la LPO et de ERDF.

Suite ci-contre...

Samedi 15 Octobre de 10h à 18 h :

Troc'Plantes

Comme en 2015, les amateurs pourront apporter et emporter graines, plants et boutures en un échange gratuit et amical. L'association « Les croqueurs de pommes » sera présente pour présenter de nombreuses variétés anciennes de pommes (sous réserve).

Et toujours :

Lectures partagées, le 2^{ème} mardi du mois.

Lectures et prêts de livres aux résidents de la Maison d'Accueil spécialisée *Les Pastels*, le 2^{ème} mercredi de chaque mois. C'est pour eux chaque fois un moment de fête et de joie.

Retrouvez-nous sur :

<https://bibliostjustluzac.wordpress.com>

et sur facebook :

Bibliothèque Municipale de St Just Luzac

► AGENDA 2016

• Mardi 26 janvier à 18 h :

« Vietnam éternel »

Exposition photos et vidéos, rencontre Jean-Bernard, Chantal et autres voyageurs

• Du 1^{er} au 25 mars : Carrousel « Les mots du sport » - Mots en Fête

Exposition « Vive les sports » : photos de clubs locaux, et panneaux d'exposition

Mardi 8 Mars à 16 h 30 : rencontre avec professeurs et animateurs sportifs

• Du 1^{er} au 30 avril : Exposition photos « Le tour du monde de la famille Billières »

Samedi 2 avril à 17 h : Récit par les enfants, photos et vidéos.

• Du 1^{er} au 30 mai : Exposition photos « La cigogne blanche »

Vendredi 20 mai à 19 h : rencontre avec Nicolas Gendre (animateur LPO)

• Samedi 15 octobre de 10h à 18 h : Troc'Plantes

Echange de plants, boutures et graines, avec l'association des Croqueurs de Pommes (sous réserve)

Entrée libre

Toutes nos animations sont gratuites.



► K-DANSER 2015/2016

Nous dansons la diversité, et nous aimons ça !

Cette association de Danse Marennaise est présidée depuis quelques mois de façon énergique et pragmatique par Marlène May et gérée avec détermination et rigueur par Virginie Orski, toutes deux ouvertes aux suggestions, et porteuses d'idées innovantes.

L'association vous propose depuis plusieurs années des cours de danse Modern'jazz et Orientale dirigés par Karine, ainsi que, plus récemment, des cours de Hip hop assurés par Andy.

Chaque samedi, Andy propose aussi à tous les adhérents intéressés, un atelier chorégraphique destiné à enrichir le vocabulaire de la danse dans son expression chorégraphique et approfondir l'expérience scénique.

De jeunes talents émergent

Depuis deux ans est née, au sein de l'association, une « troupe k-danser » formée de huit danseuses et d'un danseur, à laquelle nombre d'associations font appel lors de diverses manifestations publiques et festivals. N'hésitez pas à nous contacter.

Infos Spectacles :

Le spectacle de fin d'année ne pourra avoir lieu comme à nos habitudes, au centre d'animation et de loisirs de Marennes puisque la salle sera en rénovation.

Il aura donc lieu au Sémaphore de Bourcefranc le 17 juin à 20h45. Venez vous plonger dans un nouvel univers où notre imagination, riche en surprise, sera au service de vos émotions....

> à St-Trojan-les-Bains pour le festival des jeunes talents en scène début juin 2016

> à St-Just-Luzac le samedi 2 juillet 2016 à 20h45

> à St-Sornin : à déterminer ultérieurement

Motivée et dynamique, l'équipe K-Danser est enchantée et enthousiaste de voir ses élèves gagnés par le plaisir de la danse faire de plus en plus de scènes, et remercie tous les membres pour leur investissement personnel dans l'ensemble de nos projets. C'est ça l'esprit associatif ! Quelle récompense !!!

Pour tous renseignements :

06 12 40 39 61 (Karine)

ou 06 03 46 93 08 (Virginie)

► COMITÉ DES FÊTES - FESTIVITÉS DE L'ANNÉE 2015

Sortie

Aucune sortie cette année. Nous avons fait une grande sortie en mars 2014 à la Costa Brava du lundi matin jusqu'au vendredi soir. 53 personnes avaient pu faire ce voyage. De ce fait il a fallu travailler deux saisons (été 2014 et été 2015) pour pouvoir prévoir un cabaret fin novembre au grain de folie à Bordeaux.

Foire aux Gêraniums. 3 mai



26^{ème} Foire aux Gêraniums et Brocante. Cette année encore, malgré les efforts des membres du comité, le résultat de la foire n'a pas eu le bénéfice escompté. Nous avons eu un temps maussade et pas très chaud ; l'ensemble de la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec le défilé du carnaval Vénitien, les majorettes, le chanteur local Jean Marie Roiron etc...

La troupe de la Fraternelle nous a joué



ses meilleurs morceaux comme tous les ans et nous la remercions encore une fois pour leur belle prestation.

Cette fête annuelle rassemble la brocante dans les rues, de nombreux stands de ventes de fleurs, plants, produits locaux et régionaux ainsi que la fête foraine.

Le stand chichi, que Mr Christophe Boiteau tient maintenant depuis trois ans avec sa petite équipe, continue de prospérer. Cette année le comité des fêtes a préparé les repas qui habituellement étaient préparés par l'école (il faut dire aussi que l'équipe est maintenant bien rodée) et qu'elle a su faire face à ce surcroît de travail comme des chefs.



Halloween, le samedi 31 octobre

Nous les remercions. Nous aimerions apporter à cette foire, un coup de fraîcheur avec de nouvelles activités et aussi augmenter le nombre des bénévoles. Toute personne intéressée sera la bienvenue ainsi que toutes les idées de jeux ou activités qui pourraient donner un plus à cette foire. Merci de bien vouloir en faire part à notre président ou tout membre de son équipe.

La course cycliste, cette année, a dû être annulée à cause des travaux dans le centre de notre village.

Marche gourmande. 27 juin

Cette année, nous avons créé une nouvelle activité marche gourmande semi nocturne. Celle-ci se déroulait dans les



marais. Beau temps, bonne ambiance, bon repas, nombreux participants pour une première expérience très réussie. Lors de la réunion suivant cette nouvelle activité, il a été voté à l'unanimité son renouvellement pour 2016. Quelques petites améliorations seront à apporter au niveau de l'organisation. Après une première expérience il y a toujours des petites choses à améliorer, malgré tout, ce fut une grande réussite à tous les niveaux.

Eclade de moules. 25 juillet

On peut dire que l'éclade de moules est toujours une très grande réussite cette année encore ce fut le cas elle a connu un énorme succès.



Soirée animée par Jimmy Pierry avec un temps magnifique, 600 personnes plus les membres du comité ont pu danser jusqu'à 4h30 du matin.

Le dimanche matin de bonne heure, les bénévoles pour démonter les tivolis, étaient là malgré un coucher très tardif. Pour cela tous les remerciements de la part de notre président.

Comme chaque année M. Chere remercie encore toute son équipe ainsi que les personnes qui ont eu la gentillesse de prêter leurs matériels.

Suite ci-contre...

Le Rallye Vélo. 2 août

Le Rallye vélo, organisé par l'équipe gagnante Guiberteau Christian réunissait 64 personnes au départ de Geay et arrivée au même endroit. Ce fut un beau parcours. Nous avons eu un temps idéal pour faire du vélo ni trop chaud ni trop froid. Le pique-nique était très agréable sous les arbres autour de l'église de Geay.

Soirée entrecôtes. 23 août

Cette année, nous n'avons pas eu le nombre de personnes que nous avions l'habitude d'avoir.

L'animation par Jimmy Pierry a été très appréciée malheureusement un gros orage qui s'est déclaré à minuit nous a obligé d'écourter notre petite fête. Le président M. Olivier Chere remercie encore une fois tous les bénévoles qui malgré une pluie battante sont venus démonter les tivolis avec leurs bottes et leur tenue de pluie.

Forum. 4 Septembre

Toujours un peu de fréquentation, pour notre association nous avons eu une inscription. Cette année encore le comité a offert un jambon pour la tombola organisée à cette occasion.

Repas fin de saison

Pour remercier les bénévoles, notre président a organisé un repas à la crêperie de la plage à Marennes le dernier samedi de septembre. Un grand nombre de bénévoles a pu profiter de ce moment convivial autour d'un repas avec une superbe vue.

Halloween. 31 octobre

Chaque année le Comité offre aux enfants une collation et des bonbons. Le 31 octobre et comme chaque année, la fête d'halloween a été un vrai succès.

Le Président et les Membres du Comité remercient tous ceux qui ont participé à la réussite des manifestations du village : notre municipalité ainsi que Mr Philippe Naud pour le prêt de son matériel et vous souhaitent une bonne année 2016. Nous vous communiquons le numéro de téléphone de notre président pour nous rejoindre comme bénévole pour nos manifestations.

M. Chere 05 46 85 52 67

► FOYER RURAL

PLUSIEURS ACTIVITÉS POSSIBLES AU FOYER RURAL : TENNIS DE TABLE, JEUX DE SOCIÉTÉ AVEC LA SECTION « BONHEUR DES DAMES », RECHERCHES SUR L'HISTOIRE LOCALE AU « PAYS DES ILES », RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « LES MILLE PATTES », INITIATION OU PERFECTIONNEMENT EN INFORMATIQUE. LA SAISON 2014-2016 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UN AGRÉABLE SÉJOUR DANS LE PÉRIGORD NOIR DÉBUT JUIN, ET S'EST CONCLUE PAR UN REPAS DE FIN D'ANNÉE DANS UNE SUPER AMBIANCE À ST SULPICE DE ROYAN. UN PETIT RÉSUMÉ DE NOS ACTIVITÉS QUI CONCERNENT PRÈS DE 110 ADHÉRENTS.

Tennis de table

La fin de l'année civile 2014 a vu la montée de nos 2 équipes engagées en compétition dans la division supérieure : la Départementale 1 est passée en pré-régionale, la D3 est passée en D2. Malheureusement, nous n'avons pas pu confirmer ces réussites dans la 2^{ème} partie de la saison et nous nous retrouvons en D1 et D2 pour la saison 2015-2016. Suivez les performances de nos équipes sur le site <http://stjust-luzactennisetable.wordpress.com>

Entraînements les mercredis en période scolaire de 14h à 16h et les vendredis à partir de 18h jusqu'à 21h au temple de Luzac. Renseignements auprès de Richard Morin au 06 09 74 62 92.

Club informatique

Mickaël Chabot et toute son équipe partagent leur savoir et leur expérience de l'informatique les vendredis de 17h30 à 19h. Pour des renseignements ou une inscription contacter Michel Lepers au 05 46 75 04 69 ou André Chabot au 05 46 85 19 50.

Mail : club.informatique@gmail.com

Les Mille Pattes

proposent chaque semaine une marche de 8 à 10 km sur des parcours variés. Nous avons un super groupe, nous randonnons toujours dans la bonne humeur, nous sommes nombreux aussi les inscriptions se font sur liste d'attente. Renseignements auprès de Ghislaine Couzinet - Tel 05 45 85 12 93

Le Bonheur des Dames

vous invite à partager des après-midi sympathiques et conviviaux, à la Maison des Associations Place Henri Dullin le jeudi après-midi de 14 h à 17 h. Nous jouons au Scrabble, au Triominos, aux dominos du « Mexican train », au Rummikub tout en papotant, et en terminant l'après-midi autour d'une boisson chaude et de douceurs.

Pour tous renseignements : Odette Guionneau : tél. 05.46.85.42.29
Edith Crespo : tél. 05.46.85.46.15

Le Pays des Iles

Quelques passionnés de l'histoire de notre commune se retrouvent tous les mardis à 10h à l'ancienne poste pour partager leurs découvertes. Le numéro 6 de la revue « St-Just-Luzac d'hier vers aujourd'hui » va bientôt paraître. N'hésitez pas à venir nous aider, ou à nous communiquer des documents ou photos concernant St-Just-Luzac d'autrefois que nous dupliquerons avec soin avant de vous les restituer.

Renseignements auprès de Marie Morin au 05 46 85 07 90 ou paysdesiles@gmail.com

Présidente : Marie Morin.

Trésorier : Daniel Crosaz.

Secrétaire : Edith Crespo

D'autres informations sur notre nouveau site :

www.foyerruralstjustluzac.com



► LA FRATERNELLE, UNE PRÉSENCE MUSICALE SUR LA COMMUNE

L'HARMONIE DE SAINT-JUST-LUZAC, LA FRATERNELLE, A ANIMÉ BEAUCOUP DE FESTIVITÉS SUR LA COMMUNE DE SAINT-JUST-LUZAC ET ALENTOURS TOUTE L'ANNÉE.



Le voyage annuel : les musiciens et leurs amis devant le pic du midi à Artouste

Afin d'optimiser le travail et d'avoir suffisamment de musiciens, La Fraternelle travaille en collaboration avec l'Amicale Saujonnaise (l'harmonie de Saujon) et l'Harmonie de Pont l'Abbé d'Arnoult. Les répétitions se font à Saujon chaque vendredi à 21h. Ainsi l'orchestre se produit sur la commune mais aussi sur les communes de la CDC de Marennes, du Pays Royannais et sur Pont l'Abbé. Ainsi plus d'une vingtaine de sorties ont été réalisées en 2015, que ce soit des concerts, des aubades ou des cérémonies.

Composition de l'orchestre



L'orchestre est composé d'une vingtaine de musiciens de tous âges (de 11 à 90 ans) et venant de tous horizons : Clarinettes sib, clarinette basse, flûtes, saxophones alto et ténor, trombone, basse, trompettes, batteries. Nous recherchons toujours de nouveaux musiciens, en particulier des trompettes et des basses (trombone, saxophone baryton, tuba...), mais tous les instrumentistes à vent seront les bienvenus.

Les activités musicales 2015

L'harmonie a joué pour animer les manifestations organisées par d'autres associations de la commune comme par exemple lors de l'exposition de peinture le 15 mars ou pour la Foire aux Géraaniums le 3 mai, comme chaque année lors de l'inauguration de la Foire aux Géraaniums, malgré la pluie qui a raccourci le concert.

Le 10 avril, un grand concert a été organisé à Bourcefranc par la Note Musicale, regroupant les trois harmonies du Pays Marennes Oléron : L'harmonie de Saint-Pierre, les Marennestrels de Marennes et La Fraternelle. Après la prestation de chaque harmonie, les 50 musiciens se sont regroupés pour interpréter six morceaux en commun, dirigés successivement par les trois chefs de musiques.

Pour la fête de la musique, le 21 juin, un concert a été organisé comme chaque année Place Papin, agrémenté d'une partie musicale à l'accordéon par Maurice, un de nos musiciens, et de notre benjamine au chant, Amélie.

L'harmonie a animé aussi le 13 juillet, où un concert a précédé le feu d'artifice au stade, ainsi que le Forum des associations le 4 septembre, par une aubade en fin d'après-midi. Elle a aussi honoré de sa présence les deux cérémonies au Pont de la Bergère (26 avril et 11 octobre).

Pour honorer la patronne des musiciens, La Fraternelle a organisé son concert de Sainte Cécile, le samedi 28 novembre à l'église de Saint-Just-Luzac.

A côté de toutes ces activités sur la commune, La Fraternelle joue avec l'Amicale Saujonnaise et l'Harmonie de Pont l'Abbé sur d'autres communes comme Saujon, Médis, L'Eguille, Pont l'Abbé...



Cinquante musiciens du Pays Marennes-Oléron à Bourcefranc lors du concert du 10 avril



Président : Boyard Philippe

Secrétaire : Bouquet Anne Lise

Renseignements :

06 84 14 13 26

ou annelisebouquet@wanadoo.fr

Répétitions : Vendredi 21h00,
Rue Pierre de Campet, à Saujon.

Activités : Animations musicales
sur la commune de Saint-Just-Luzac et diverses autres communes,
en collaboration avec l'Amicale
Saujonnaise et l'Harmonie de
Pont l'Abbé d'Arnoult.

Le voyage annuel

Chaque année La Fraternelle et l'Amicale Saujonnaise organisent en commun un voyage pour remercier les musiciens et leur amis de leur dévouement toute l'année pour la bonne réussite des concerts et des activités diverses. Cette année ce fut une escapade dans Le Pays Basque et Béarn, avec les visites de Biarritz, Saint-Jean-Pied-de-Port puis la découverte du lac d'Artouste grâce au plus haut train d'Europe (2000m d'altitude), sous un magnifique soleil, les 29 et 30 aout.

Les projets 2016

De nombreux concerts sont prévus durant l'année comme par exemple l'animation musicale pour l'inauguration de l'exposition de peinture le samedi 26 mars, l'animation lors de la Foire aux Géranioms, ou le 13 juillet, concert avant le feu d'artifice par exemple. L'harmonie jouera pour la fête de la musique, qui se déroulera le mardi 21 juin, en fin d'après-midi. Et bien entendu La Fraternelle donnera son Concert de Sainte Cécile le samedi 26 novembre.

En juillet 2016, nous aurons l'honneur d'accueillir un orchestre : La Fanfarrosoir, une fanfare amateur de Saône et Loire, près de l'abbaye de Cluny, de bon niveau et de belle qualité, qui vient passer une semaine dans le Pays Royannais et de Marennes. L'idée d'un projet

musical pendant l'été 2016, est né lors d'une rencontre avec la responsable de cet orchestre. La Fanfarrosoir joue des compositions originales, de styles très différents, à danser, à écouter, joyeuses et tonifiantes, toujours avec des thèmes mélodiques et des improvisations. Elle se produira toute la semaine dans le Pays Royannais.

Ainsi La Fraternelle accueillera cet orchestre sur la commune le dimanche 24 juillet et une animation musicale sera donnée dans la ville.

Musiciens, rejoignez-nous

Vous jouez d'un instrument à vent, venez jouer avec nous. Vous trouverez une ambiance conviviale, une harmonie active et dynamique. Nous pouvons prêter certains instruments, notamment trombone, saxophone ténor ou saxophone baryton, basse...



Le voyage annuel : le train d'Artouste

► LES JOYEUX BOULISTES DE SAINT-JUST-LUZAC



Encore une année bien remplie pour la centaine de « Joyeux Boulistes », avec trois concours organisés dans l'année dont un en semi-nocturne. Notre concours interne du club a été remporté par Mlle Rondier Corinne et Mr Baillargeau Gérard.

Toujours beaucoup de fidèles aux entraînements du mercredi soir, quelle que soit la météo.

Les vendredis après-midi, de novembre à mars, sont organisés, des concours entre les clubs de Saint-Just-Luzac, Marennes et Bourcefranc. L'Assemblée générale aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à 18h00 à la maison des associations.

Le bureau des « Joyeux Boulistes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur

http://club.quomodo.com/joyeux_boulistes_saint_just_luzac

Pour tous renseignements, contacter le président, Maurice Le Roux au

05 46 85 24 09

► LES PETITES CANAILLES

L'association, créée en septembre 2014, par des parents d'élèves du groupe scolaire Eric Tabarly a pour but d'organiser des événements afin de récolter des fonds pour participer aux sorties scolaires, pour des achats de matériels, etc...

L'année passée, nous avons organisé deux concours de belote, une bourse aux jouets, une vente de chocolats et une vente de bulbes de fleurs, une kermesse, une tombola,

L'année 2016 va se poursuivre dans la même dynamique que l'année passée.

L'association organisera :

- > Dimanche 7 février : concours de belote
- > Mars : vente de chocolats,
- > Samedi 25 juin : kermesse et tombola,
- > Octobre : vente de bulbes de fleurs,
- > Dimanche 6 novembre : bourse aux jouets,
- > Dimanche 20 novembre : concours de belote.



► MAS LES PASTELS : BIEN VIVRE À ST-JUST-LUZAC



Carnaval



Forum des associations



Loto

Depuis deux ans, la collaboration avec l'école nous a permis de fêter, une fois de plus, la fin de l'hiver avec le défilé du carnaval dans les rues de St-Just et au sein des Pastels, avec un temps fort : le procès de Mr et Mme Carnaval sur la place centrale.

Sans concertation, Monsieur et Madame Carnaval ont vu le jour ; Monsieur réalisé par les élèves de l'école et Madame par les résidents de l'atelier «écolo» de la M.A.S.

Notre présence au forum des associations crée des liens et permet à nos résidents et aux résidents de St-Just-Luzac de partager des moments conviviaux, de favoriser l'intégration sociale, d'effectuer ensemble des balades avec le club de randonnées «les milles pattes»,...

Le 7 octobre 2015 après-midi, plusieurs résidents d'établissements de la Charente Maritime se sont rejoints pour participer au loto inter-établissements organisé par la M.A.S. Les Pastels à la Salle des Fêtes de St-Just-Luzac.

Cette année a permis d'élargir notre champ d'intervention, en invitant les autres établissements de notre secteur d'activité à une manifestation festive autour d'un loto, avec remise de lots offerts par les différents commerçants et associations du bassin Marennes-Oléron.

Les activités proposées au sein des Pastels, la récupération des bouchons, la bibliothèque,... et toutes nouvelles activités en devenir, permettent au partenariat avec le réseau local de continuer d'exister.

L'équipe de la MAS des Pastels :

Tél. 05.46.36.80.42

mail : mas-lespastels@atash.fr

► MOUVEMENT POUR TOUS GV

L'association Mouvements pour tous G.V a été créée le 1^{er} août 2015. Elle est la continuité du Club de Gym pour tous. Elle propose, dans la convivialité et la bonne humeur, des ateliers équilibre, coordination corporelle, relaxation, étirements pour le bien-être de chacun et chacune, sous l'égide de notre animatrice diplômée, Claudine Godin.

Le forum des associations fin septembre a été, outre le fait de nous faire connaître, un véritable succès puisque 6 nouveaux licenciés sont venus rejoindre notre groupe.

Les séances se déroulent le mardi après-midi de 15h à 16h, hormis les vacances scolaires, dans la salle du Temple à Luzac.

Le bureau se présente de la manière suivante :

- Mme Yannick RACINET, présidente
- Mme Jacqueline FOURCAULT, vice-présidente
- Mme Monique DUFLOT, trésorière
- Mme Marie-France SOULISSE, vice-trésorière
- Mme Michelle GUIMBRETIERE, secrétaire
- Mr Lucien MOUROCQ, vice-secrétaire.

Je remercie tous les licenciés, sans qui l'association n'aurait pas pu être créée, de me seconder dans ce nouvel univers du bénévolat.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

- Yannick RACINET au 06 74 69 46 09
- Monique DUFLOT au 06 76 04 41 21
- Jacqueline FOURCAULT au 09 60 07 27 84



► LE PALET VENDÉEN



La saison 2015 s'achève sur une note positive avec 20 adhérents.

Belle réussite lors du dernier concours de palet vendéen puisque 22 doublettes contre 11 habituellement se sont affrontées amicalement.

De nombreux lots de viande et d'huîtres ont été distribués, les commerçants et artisans de la commune et des environs ayant participé pour les lots de consolation.

La saison 2016 a repris avec six nouveaux adhérents parmi lesquels trois jeunes de Saint-Just et un du Château d'Oléron qui avaient participé au concours du 6 septembre. Trois féminines figurent parmi les 22 inscrits cette année. Le forum des associations a permis de continuer la découverte de ce sport.

Une animation pour les enfants des écoles a permis de découvrir quelques champions en herbe, tous étant repartis avec stylo et porte-clés.

Depuis cette année un concours mensuel pour les adhérents est organisé le 3^{ème} jeudi, la formation des doublettes est tirée au sort ce qui permet une mixité dans les niveaux et les âges.

Les soirées d'entraînement sont chaleureuses et conviviales, les jeunes et les moins jeunes participent à cette bonne ambiance. Trois concours seront organisés les 13 février, 21 mai et 28 août 2016. Réservez dès à présent ces dates si vous souhaitez y participer. Inscriptions obligatoires avant les dates de concours. Un rappel dans *Le Littoral* sera diffusé une quinzaine de jours avant.

Les entraînements se font à la salle omnisports de Saint-Just-Luzac tous les jeudis de 18h à 20h.

Arrêt des activités du 7 juillet au 21 août 2016.

Vous pouvez venir voir et découvrir ce sport ou même vous entraîner, une plaque est disponible pour cette occasion. Les tarifs sont de 25€ pour la saison, cette somme englobant la licence et l'organisation des concours mensuels.

Renseignements :

Claude Jouselin 07 89 66 69 69

ou mail : claud.jouselin.17@orange.fr

Nous vous présentons nos meilleurs vœux 2016.



ÉCOLE PRIMAIRE ÉRIC TABARLY

Écoliers et citoyens

Les événements nationaux, les commémorations historiques, les nouveaux programmes de l'école nous interpellent en tant que citoyens d'une république laïque dont les fondements sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Tout au long de cette année 2015, nous avons vécu ensemble des moments forts qui ont forgé notre identité de citoyen.

• **Inauguration des emblèmes de la république au fronton de l'école :** En juin dernier, tous les enfants se sont rassemblés dans la cour pour dévoiler les symboles de la république : notre drapeau tricolore, celui de l'Europe, la devise, la déclaration des droits de l'homme et la charte de la laïcité. Cela a été l'aboutissement d'un travail en classe sur les valeurs de notre république, nos droits et nos devoirs.

• **Les cérémonies du 11 novembre 2015 :** Cette année encore, les familles ont répondu présentes à l'appel de participation à ce moment de commémoration et de souvenir. De nombreux enfants ont participé et apporté une touche de jeunesse et d'espoir. Des enfants ont lu des poèmes d'Apollinaire,

de Rimbaud, ils ont déposé chacun un œillet blanc au pied du monument aux morts, ils ont chanté La Marseillaise.

• **Des travaux en classe :** Nous continuons dans les classes à construire ensemble une école citoyenne. Nous portons pour cette année scolaire nos efforts sur les temps de récréations : organisation des jeux, des espaces et travail sur le rôle de médiateur. La classe de CE2/CM1 a elle participé à l'inventaire départemental des Mariannes de nos communes. Une synthèse des travaux sera présentée en fin d'année scolaire.



Cérémonie du 11 novembre



Rencontre orientation



Les classes de CP et CE1



La classe de CE1



Exploitation Hercourt

Le patrimoine de Saint-Just au cœur des activités de l'école

Nous avons la chance de vivre dans une commune rurale au milieu naturel riche et intéressant à étudier. C'est pourquoi les premiers lieux d'exploration pour nos classes sont les espaces proches de l'école, tel que le Bois de la Garenne, qui a encore cette année accueilli de nombreux élèves venus :

- observer les changements de la nature au cours des saisons (les classes de maternelle),
- reconnaître les espèces végétales (la classe de CE1 avec l'intervention de Fan de nature),
- étudier l'écosystème des marais (les classes de CP et CE1 et leur projet marais).

Nous remercions les propriétaires de nous accueillir ainsi. Pour l'année 2016, nous organiserons des rencontres orientation dans l'enceinte du Bois de la Garenne.

Saint-Just est aussi au cœur du bassin ostréicole de Marennes. C'est ainsi que les classes de cycle III ont été reçues à l'exploitation Hercourt. Nous sommes partis en vélo de l'école toujours accompagnés par le garde champêtre qui sécurise tous nos déplacements. Nous avons visité la cabane et les parcs attenants, nous avons écouté les explications et nous avons même pu déguster des huîtres pendant notre pique-nique.

► LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE..

ET BIEN SANS ALLER À L'AUTRE BOUT DU MONDE, NOUS ESSAYONS DANS LA MESURE DE NOS MOYENS DE PERMETTRE À NOS ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR DES LIEUX OU DES SITES REMARQUABLES.

L'île d'Aix

Mardi 23 juin, les élèves des classes de CE2-CM1 de Mesdames Huguet et Ratel ainsi que les CM1-CM2 de M. Sausseau ont pu effectuer leur voyage de fin d'année sur l'île d'Aix grâce à la participation financière de l'association de parents d'élèves. Après un départ de Boyardville permettant de passer près de Fort Boyard, les élèves se sont répartis en deux groupes, l'un visitant le musée napoléonien, l'autre le musée africain puis inversement. Le pique-nique terminé, la journée se poursuivait par une course d'orientation permettant de faire le tour de l'île. Le soleil ayant largement brillé toute la journée, un petit goûter composé d'une glace était proposé aux enfants, suivi d'un concours de châteaux de sable sur la plage. C'est les jambes lourdes mais les yeux brillants de souvenirs que tout le monde regagnait Saint-Just-Luzac, certains s'endormant sur le chemin du retour.



Le château des énigmes

Pour leur sortie de fin d'année les élèves de CP et CE1 se sont rendus au château d'Usson à Pons (Château des énigmes). Ils ont participé à un jeu de piste dans le parc et le château renaissance. Pour découvrir le trésor des pirates, il fallait résoudre des énigmes. Ce fut une belle journée qui a enchanté la troupe de petits pirates de Saint-Just !

Sortie de fin d'année à la Ferme de Magné pour les élèves de maternelle.

Petits moyens et grands ont pu profiter d'une sortie à la ferme de Magné, avec visite de la mini-ferme le matin. Les enfants ont pu regarder les animaux de très près et même les toucher parfois, observer tous les animaux de la basse-cour mais aussi cochons, moutons... entrer dans l'enclos des chèvres.

Après un pique-nique pris à l'abri car le temps était menaçant, l'après midi a été consacré aux jeux dans les châteaux gonflables : la pluie de la veille ayant laissé les installations humides ce fut vite un concours de chaussettes mouillées pour le plus grand plaisir des enfants. Cris, glissades, rigolades furent au rendez vous.



► EN BREF

Des écoliers sportifs

Comme chaque année nos classes participent aux rencontres USEP du secteur de Marennes/Bourcefranc. Au-delà de l'activité sportive, ces journées nous font vivre de riches échanges avec d'autres élèves. Les cycles III à cette occasion se déplacent toujours à bicyclette et mettent en pratique les règles du code de la route, et contribuent ainsi à la limitation des déplacements polluants.

Une école ouverte.

En 2015 pour la première fois, les classes de la maternelle ont participé à la semaine de la maternelle. Cet événement a été une réussite. Les enseignantes ont proposé aux parents de s'inscrire pour participer à des temps forts de la journée des enfants. Une vingtaine de parents sur les 3 classes a donc pris le chemin de l'école pour assister à une séance de motricité, ou une de langage ou à un atelier ... Chacun y a trouvé satisfaction. Ce moment d'échange sera reconduit en 2016.

Écoliers jardiniers

D'année en année, notre jardin d'école s'étoffe et s'enrichit de nouvelles espèces. Les enfants y travaillent avec leurs enseignants. Nous acceptons toutes les boutures et conseils ou coup de main au moment des travaux. Merci



► DES ÉCOLIERS JOYEUX

Carnaval



Cet évènement festif s'inscrit dans notre calendrier et nous amène à parcourir les rues du village pour semer rires, joie et confettis. Nous avons rejoint les pensionnaires du MAS des Pastels. Nous avons ensemble brûlé nos Bonhommes Carnaval et partagé un bon goûter.

Kermesse

Le 27 juin après-midi une agitation bien inhabituelle pour un samedi s'installait dans le parc et la cour de l'école. Il s'agissait de la kermesse organisée par « Les petites canailles ».

De nombreux jeux anciens étaient installés dans la cour. Les élèves de la maternelle ont présenté un spectacle dansant sur le thème de la mer, la chorale de l'école nous a embarqués sur les flots... Quel bel après-midi familial sous le soleil de l'été naissant !

Théâtre

Le 30 juin les élèves de l'élémentaire ont proposé à leur famille une soirée théâtre... Quelques vocations ont peut-être vu le jour ?



► ÉCOLE PRIMAIRE ÉRIC TABARLY

e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr // 05 46 85 61 34

Site <http://web17.ac-poitiers.fr/side/e.stjustluzac-tabarly/>

Permanence direction : tous les mardis et le troisième mercredi du mois.

En septembre 2015, 174 élèves répartis sur 7 classes ont fait la rentrée.

- PS classe de Mme Anna SIMOES : 29 élèves
- MS classe de Mmes Aurélie BOUSTOUHAN et Mme Hélène ROUBEIX : 24 élèves
- GS classe de Mme Emmanuelle GASCOIN et Mme Chloé OBLE : 25 élèves
- CP classe de Mme Christine POISSON : 22 élèves
- CE1 classe de M Vincent AMORY : 25 élèves
- CE2/CM1 classe de Mmes Véronique RATEL et Marielle HUGUET : 24 élèves
- CM1/CM2 classe de M Thierry SAUSSEAU : 25 élèves.

L'école a accueilli deux nouvelles enseignantes : Mme Hélène Roubeix et Mme Chloé Oble

Rappel : inscriptions pour la rentrée 2016.

Contactez dès le mois de janvier la mairie pour effectuer les démarches administratives d'inscription. La directrice vous recevra sur rendez-vous ensuite pour finaliser l'admission de l'enfant.

► URGENCES

• Médecins :

Docteur URANGA 05 46 85 13 63
Docteur HIRIBAREN 05 46 85 13 63
Docteur BEDU 05 46 85 13 63

• Pharmacie LEVY 05 46 85 13 04

• Cabinet Masseuse - Kinésithérapeute :

M. Moïse DJITN 05 46 85 51 11
M. Taz JAKUB 07 82 11 83 73

• Infirmière Mme Laetitia CAPPE 06 27 72 54 37

• SAMU 15

• Hôpital Local 9-11, Av/Maréchal Leclerc
Marennes 05 46 85 01 38

• Gendarmerie 05 46 85 00 19

• Pompiers 18

• G.D.F. (Dépannage) 0 800 47 3333

• E.D.F. (Dépannage) 09 726 750 17

• RESE (Dépannage) 05 46 97 11 92

► INFORMATIONS PRATIQUES

• Mairie

05 46 85 13 03

Fax : 05.46.85.53.72

mairie-stjust-luzac@wanadoo.fr

Lundi, vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h30
et 16h00 - 18h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Fermé le mardi toute la journée

Retrouvez toutes les actualités, animations et encore plus sur le site : <http://www.st-just-luzac.fr>

• Ateliers Municipaux

05 46 85 77 13

• Bibliothèque

05 46 85 55 92

• Maison des Associations

05 46 75 07 42

• Groupe Scolaire «Eric Tabarly»

05 46 85 61 34

• Point Poste

05 16 84 13 42

• Communauté de Communes du Bassin de Marennes

05 46 85 98 41

• Trésorerie

05 46 85 14 15

• RESE 24H/24

05 46 93 19 19

• Taxi :

M. MARCHIVE Lionel
06 25 63 00 25

Bassin de Marennes
Marai'Sonance
QUAND LE MARAIS DEVIENT MUSIQUE
19 MARS AU 3 AVRIL

CONCOURS PHOTO / DESSIN • CONCERT • ATELIERS MUSICAUX • BALADES NATURE • EXPO ITINÉRANTE

Retrouvez-nous sur www.bassin-de-marennes.com | [CdC_Marennes](#) | [cdc.bassindemarennes](#)

LES CONCERTS DE POCHÉ
AGOUTAINE L'HOSSEN POTROU-CHARENTAIS
MARENNES la page de l'écrit
Bousselle

Plus d'infos sur cette manifestation en page 19.

► CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

JANVIER

Le 03 : Loto D.C.A.L. Salle polyvalente. Marennes

Le 17 : Assemblée générale du Comité des Fêtes. Salle municipale. 18h00

Le 17 : Loto de la Fraternelle. Salle polyvalente. Marennes

Le 24 : Galettes des rois FNACA à Bourcefranc. Salle du Sémaphore. 15h00

Le 26 : Bouquinons ensemble. Expo photos. Viet Nam éternel 18h00

Le 27 : Voeux du Maire. Saint-Just-Luzac

Le 30 : Assemblée générale du Club des Anciens. Salle des associations. 14h30

Le 30 : Assemblée des "Joyeux Boulistes. Salle des associations. 18h00

Le 30 : Repas organisé par les "Joyeux Boulistes". Salle municipale. 20h30

FÉVRIER

Le 07 : Concours belote organisé par les "Petites Canailles". Salle municipale. 14h30

Le 13 : Concours de palet vendéen. 14h00

MARS

Du 1^{er} au 25 : Exposition "Le corps et sport se livrent". Mot en Fête. Bibliothèque municipale.

Le 06 : Repas des aînés. Salle des fêtes de Saint Just.

Le 08 : Rencontre avec des professeurs et animateurs sportifs. 16h30. Bibliothèque municipale.

Le 12 : Concours de belote. Organisé par le club des Anciens. 14h00. Salle municipale.

Le 19 : Cérémonie du 19 mars 1962. FNACA. Marennes. 18h00

Le 20 : Banquet de la FNACA à Marennes. Restaurant A la Table de Jean. 12h00

Du 26 au 28 : Exposition. Peintre amateurs. Salle municipale. Avec la participation de la Fraternelle (le 26) à 12h

AVRIL

Le 1^{er} : Concert de poche, avec Jean-François Zygel. Au Sémaphore de Bourcefranc-Le-Chapus. 19h00

Du 1^{er} au 30 : Exposition photos "Le tour du monde de la famille Billières". Bibliothèque

Le 2 avril à 17h : Récit par les enfants, photos et vidéos

Le 09 et 10 : Rail Club Océan. Marennes
Exposition de maquette pour les 30 ans

Le 23 : Course cycliste Grand Prix des Géranius. Saint-Just. Remise des trophées à la salle municipale.

Le 24 : Cérémonie commémorative de la "Journée de la Déportation" Pont de La Bergère. Avec La Fraternelle

MAI

Le 1^{er} : Foire annuelle aux Géranius + brocante + randonnée pédestre. Bourg de Saint-Just. Animation musicale de La Fraternelle

Du 1^{er} au 30. Exposition photos "La cygogne blanche". Bibliothèque

Le 20 mai : Rencontre avec Nicolas Gendre (animateur LPO) Bibliothèque

Le 08 : Cérémonie commémorative de la fin de la Guerre 39-45

Du 15 au 16 : Tournoi de foot. Stade de foot de St-Just-Luzac

Le 21 : Concours de palet vendéen. 14h00. Place J. Hay

JUIN 2016

Le 03 : Assemblée générale de l'ACCA. Salle municipale. 20h30

Le 05 : Repas de la fête des Mères. Salle municipale. 12h00

Le 17 : K Danser. Gala de danse. Bourcefranc. Salle du Sémaphore. 20h45

Le 21 : Fête de la musique. La Fraternelle. Place Eugène Papin. 19h00

Le 25 : Marche gourmande. Organisée par le comité des fêtes

Le 25 : Kermesse et tombola. "Petites canaille"

JUILLET

Le 02 : Spectacle K-danser. St-Just-Luzac. Salle municipale. 20h45

Le 13 : Repas organisé par l'Etoile Sportive, concert de La Fraternelle à 21h00, feu d'artifice, bal populaire. Stade de foot. 19h30

Le 23 : Eclade de moules, bal populaire. Comité des Fêtes. Place Jean Hay. Luzac. 20h00

Le 24 : Animation musicale dans Saint-Just et sur la place de la mairie avec "La Fanfarrosoir".

Le 30 : Nocturne cycliste. 18h00. Luzac. Le Temple

AOÛT

Le 20 : Soirée entrecôtes et bal populaire. Comité des Fêtes. Place Jean Hay. Luzac. 20h00

Le 28 : Concours de palet vendéen. 10h00. Place J. Hay

SEPTEMBRE

Le 02 : Forum des associations. 16h30
Salle municipale et cour école.

Le 10 : Assemblée générale "Gym douce". 14h00

OCTOBRE

Le 14 : Assemblée générale FNACA. Bourcefranc. 17h00

Le 16 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale de la Résistance. Pont de La Bergère

Le 23 : Loto D.C.A.L. Salle polyvalente. Marennes

Le 31 : Soirée Halloween. Comité des Fêtes. Foyer municipal. 17h00

NOVEMBRE

Le 06 : Bourse aux jouets "Petites canailles"

Le 11 : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 14-18

Le 12 : Loto de La Fraternelle. Salle polyvalente. Marennes

Le 13 : Déjeuner dansant. FNACA. Salle polyvalente Marennes. 12h00

Le 20 : Concours de belote "Les petites canailles". Saint Just. Salle municipale. 14h30

Le 20 : Loto D.C.A.L. Salle polyvalente. Marennes

Le 20 : Déjeuner dansant. FNACA. Bourcefranc. Sémaphore.

Le 26 : Concert de la Sainte Cécile. La Fraternelle. Eglise de Saint-Just. 17h00

Le 27 : Repas de fin d'année du club des anciens. Salle municipale. 12h00

DÉCEMBRE

Le 16 : Spectacle des écoles

► NOS COMMERCEs ET ARTISANS

Santé

CABINET MEDICAL
30 rue de Stade - 05 45 85 13 63
PHARMACIE LEVY Jacques
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 04
CABINET MASSEUR
KINESITHERAPEUTE
6 place Eugène Papin - 05 46 85 51 11
CABINET INFIRMIER. Mme CAPPE
6 place Eugène Papin - 06 27 72 54 37

Soins Beauté

BRIGITTE COIFFURE
Coiffure à domicile - 07 82 05 70 81
DYNAMIK'COIFFURE
Coiffeuse - Visagiste - ZA les 4 Moulins 06 59 35 68 40
HAIR DU TEMPS
Salon de Coiffure - ZA les 4 Moulins 05 46 85 77 98
INSTANT MAGIQUE
Salon d'Esthétique - ZA les 4 Moulins 05 46 85 45 07
JENNI'COIF. Jennifer Daunas
Salon de Coiffure + Domicile
Place Eugène Papin - 05 46 76 46 58
DOROTHEE Esthéticienne
Place Eugène Papin - 05 46 76 46 58 06 52 08 33 01
VIRGIN' COIF
Coiffure à domicile - 06 69 67 00 70

Alimentation et Restauration

GOLF Dominique. Poissonnier
Les Touches - 05 46 85 52 87
LE JARDIN DE BIERE
Vins et Spiritueux - Zone Artisanale 05 46 85 48 71
LE PETIT ST JUST MULTISERVICE Alim.
Général Relais Poste Presse
Place Eugène Papin - 05 16 84 13 42
LE SAINT JUST
Hôtel Restaurant - 9 place Papin 05 46 85 13 02
MAGUIER Thierry
Boulangerie Pâtisserie
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 65
NAUD Philippe
Boucherie Charcuterie Traiteur
ZA les 4 Moulins- 05 46 85 53 60
REBEIX Patrice
Boulangerie Pâtisserie -14 place Papin 05 46 85 13 13
Bâtiment - Travaux publics
ABM - Serrurerie Ferronnerie d'Art
Acier Inox Alu
ZA les 4 Moulins - 05 46 95 87 69

ACCORD PARQUET
Spécialiste du Parquet - Menuiserie
ZA les 4 Moulins
05 46 76 87 44 - 06 30 65 98 57
LAB AGENCEMENT
Cuisiniste-bainiste - ZA les 4 Moulins
05 46 85 59 92 - 06 42 03 12 08
ARNAUD SARL
Construction, rénovation
16 Chemin de Saint-Agnant
09 64 03 11 43
ATLANTIQUE CHOLLET
Menuiserie Fermeture
14 bis place Papin - 05 46 76 70 19
BF REVETEMENT
Pose sols souples, parquets et revêtements muraux
15 place André Dulin - 06 49 54 06 99
CELLIER François
Maçonnerie Tailleur de Pierre Enduits - Taille de Pierre - ZA les 4 Moulins
05 46 75 33 47
CHEVALIER SARL MC
Construction neuve et rénovation
14 Chemin des Douaniers
Les Touches
05 46 85 55 36 - 06 29 42 44 48
COTTEAU Anthony - Maçonnerie Placo
Enduit - 24 bis rue de la bergère
06 30 25 04 22
GARESTIER Gilles
Electricité - Electroménager
ZA les 4 Moulins -05 46 85 31 91
GUERIN Jacques SARL
Maçonnerie - 7 bis rue de la Bergère
05 46 85 40 04
GODILLOT Thierry - Maçonnerie
7 ter rue de la Bergère - 05 46 85 53 21
GORICHON Frédéric - Travaux Publics La
Petite Borderie - 05 46 85 68 20
ETA ROBERT Pascal
Tonte-Broyage-Elagage
Chemin de Saint Agnant
« Le Bournet »
05 46 36 12 49 - 06 12 64 57 81
JEAN Christophe
Enduits de Façade - Isolation
25 rue des Géranius
05 46 47 80 96 - 06 15 96 74 45
LABBE SARL - Ebénisterie Menuiserie
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 19 25
LIMOGÉ Jean Paul
Peintre en Bâtiment
La Puisade -06 98 16 97 50
MELINGE Dominique
Travaux Publics
Les Auneux - 05 46 85 36 44

M.P.T.P - Travaux de marais, Travaux Publics ,
onstruction de pontons
Marc Paquet mptp.info@gmail.com
10 avenue des Vignes
05 46 08 33 89 - 06 74 98 78 72
MOUSSIAU Alain- Pose et ramonage de
cheminées - Placo
14 rue du Temple - 06 21 14 45 92
NEAUD Eric - Maçonnerie
Le Bournet - 05 46 85 33 69
POIRIER Frédéric et Pascale
Peintre en bâtiment
32 rue Jean Gautier - Les Fontenelles
05 46 85 17 55
PRAUD Michel - Travaux Publics
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 52 06
ROGER Freddy - Bois au détail
14 route de la Puisade - 05 46 85 55 51
ROUYER ATLANTIQUE - Serrurerie Métal-
lerie Construction Métalliques
28 rue de la Résistance - 05 46 85 13 96
Nature et jardins
DUBOIS ET DES JARDINS
Accessoires de Jardin
ZA les 4 Moulins - 05 46 75 67 79
EARL DU MARAIS GATS
Polycultures - Elevage
10 rue du marais doux - Les Pibles
05 46 85 32 56
GUIGNET CHRISTIAN
Maraîcher, Fleurs Plants
Moulin de Mauzac
05 46 76 06 91 - 09 65 10 41 61
LA MAISON VERTE
Fleurs Plants - 22 Bis rue de la Bergère
05 46 47 44 31
LA PETITE SABLIERE GAEC
Fleurs Plants - Route des Pibles -
La Petites Sablières - 05 46 85 90 70
MINI-MOTORS- Réparation Vente Location
Motoculture Quad Cycle
ZA Les 4 Moulins - 06 03 60 67 42
RICHARD Didier
Entretien des jardins et espaces verts
12 rue de la Forge
05 46 85 02 24 - 06 67 26 10 03
RIVIERE ERIC - Maraîcher
3 route des Touches,
lieu-dit « Les Touches » - 05 46 85 78 65
SYNTEANE - Coopérative Agricole
Fief de la pierre qui vire- 05 45 85 08 05
Loisirs et Services divers
AEROCUB Albert Baron
Fief du Bournet - 05 46 85 06 51
ARTISTE PEINTRE LOGAN
20 rue du Marais - Les Pibles
05 46 85 91 94

AUX CISEAUX CREATEURS
Créations,retouches sur mesures
10 rue du puits Bardin
06 25 00 03 23
auxciseauxcreateurs@sfr.fr
CLUB DE TIR MARENNAIS
Fief du Bournet - 06 76 76 80 33
CROISIERE COTE DE BEAUTE Prome-
nade en mer
La Puisade - 06 72 00 95 75
www.promenade-en-mer.fr
DAVY CROQUETTES
Alimentation et accessoires pour animaux - 7
place Eugène Papin
06 74 15 12 26
veroniqdominiq@hotmail.fr
DEPUCELLE Jean Claude
Récupération de Métaux
46 rue Charles - 05 46 85 25 63
GARAGE DU ROND POINT
Vente et réparation
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98
GUITHON Patrick - Pension Canine
Fief de Pépiron
05 46 47 80 79 - 06 23 17 29 96
GREG - Education Canine
05 46 97 61 03
LAGUNA LODGE
Résidence de vacances
27 rue de la Bergère - 05 46 85 01 02
LAURENT Nicolle
Broderie Cannelille Soie
10 rue du Stade
05 46 75 90 19 - 06 08 88 32 87
PARAMOTEUR Poitou-Charentes
Ecole de pilotage, Baptêmes, Matériels
06 22 18 04 85 - www.paramote.com
NATHALIE TOILETTAGE A DOMICILE
- Toilettage et taxi animalier
06 63 46 68 19
RAID INFO - Dépannage Assistance Vente
en Informatique
Rue du Stade - 06 99 70 08 29
ROULIN - Dépannage
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 24 62
SEQUOIA PARC - Camping
La Josephtrie - 05 46 85 55 55
TAXI DU BASSIN
Saint Just-Luzac - 06 25 63 00 25
YVES DECOUP
Sérigraphie Signalétique Adhésive
ZA les 4 Moulins - 06 20 79 21 93

► NOS OSTRÉICULTEURS ET ÉLEVEURS

OSTRÉICULTEURS

GAEC BOUCHERIE
Laurent Yves- Artouan
BOUYER BRUNO
La Pauline - 05 46 85 45 50
BOYARD PHILIPPE
Port Marceau - 05 46 85 13 88
CHAUVET Alexandre
Artouan - 05 46 85 26 41
DAUNAS SEBASTIEN
La Fosse Bertine- 05 46 85 52 15
DELAGE Yannick
Nieulle-sur-Seudre
06 81 66 18 25
DUZON JOEL
La Fosse Bertine

DUZON Thierry et Patrick
Artouan - 05 46 85 03 65
FROMENTIN CHRISTIAN
La Fosse Bertine - 05 46 85 54 01
FROMENTIN
Christophe et Jean-Claude
La Fosse Bertine - 054362281
Les Huitres GARNIER Didier
Artouan - 05 46 85 64 22
GARNIER Nicolas
Bourcefranc - 05 46 76 78 59
HERCOURT Yann et Robert
La Fosse Betine - 05 46 85 52 64
HERVE David
La Pauline - 05 46 36 03 88
L'Océan de l'Huitre.
LESTRAT Ludovic
Marennes - 06 18 43 79 69

PONTAC Mickael et Rodrigue
La Cayenne - 05 46 85 30 74
ROBERT PATRICK
Nieul sur Seudre - 05 46 85 29 86
SATMAR
La Pauline - 05 46 85 30 11
SUIRE Jean-Pierre et Fille
La Pauline - 05 46 85 13 45
Etablissements TESSIER S.A.
Artouan - 05 46 85 13 11
TEXIER JACKY
Artouan- 05 46 85 53 11
VIOLETT EARL Sébastien et
Fabrice
La Fosse Bertine - 054685351

AGRICULTEURS, ELEVEURS

GAEC Le BOISROND - DAUNAS
YANICK ET MICKAEL
Lieu-dit « Bois-Rond »
05 46 85 52 56
CHAGNEAUD Christophe GAEC
Lieu-dit « Chanteloup
05 46 85 12 85 - 09 79 72 31 78
CORNUAULT MARIE-ROSE
18 rue Garesché - 05 46 85 61 98
MERVE SARL
Chez Soud
09 75 87 62 42 - 06 27 32 32 50
GAEC RENAUD LAURENT
61 rue des frères Gorichon
Lieu-dit « Mauzac »
05 46 85 52 16

EARL DU MARAIS GATS
Polycultures - Elevage
10 rue du marais doux - Les Pibles
05 46 85 32 56
BULTEAU Stéphane
Saint Fort
GORICHON Frédéric
La Petite Borderie - 05 46 85 68 20



ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone

05.49.00.24.69

Courrier

Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



JEUNES SAPEURS POMPIERS CHARENTE MARITIME

Tu as entre 13 ans ½ et 14 ans ½ à la rentrée



SECOURISME

EXERCICE INCENDIE

SPORT

EXERCICE SAUVETAGE

- Tous les samedis ou mercredis en période scolaire, des formateurs te prépareront dans les différentes sections du département au **Brevet National de Jeune Sapeur Pompier (JSP)**
- Tu pourras ensuite être recruté en tant que **Sapeur Pompier Volontaire** dans le Centre de Secours le plus proche de chez toi.
- Le **Brevet de JSP** te permettra également d'être mieux préparé si tu souhaites devenir **Sapeur Pompier Professionnel ou Militaire**.

PARTICIPE AUX TESTS DE RECRUTEMENT

- 1 Epreuve écrite courte (mathématique, français)
- 4 Epreuves sportives (natation, corde, endurance cardio-respiratoire)
- 1 Entretien individuel de motivation.

Comment faire pour nous rejoindre :

Demander le formulaire d'inscription sur :

www.adjsp17.fr ou www.sdis17.fr

Renseignements :

05 46 23 89 08 ou adjsp17@sdis17.fr

(ligne commune à toutes les sections)

Candidatures avant le 1er juin de chaque année.



Association créée le 27/01/1983 habilitée par la préfecture de Charente Maritime. L'Association Départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers est conventionnée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.
Déclarée à l'INSEE - N° SIREN : 533 394 483 N° SIRET : 533 394 483 000 12 - Crédit photos : SDIS17

TAXI DU BASSIN

Commune de Stationnement Saint Just Luzac

Toutes distances - Malades assis

36 rue de la République
17320 Marennes

06 25 63 00 25
Saint Just Luzac 17320

Lionel MARCHIVE
taxi-du-bassin@orange.fr

ROGER FREDDY BOIS



**DETAILS DE
BOIS DE
CHAUFFAGE
PIEUX
PIQUETS BRUTS**

14 Route de la puisade
17320 SAINT JUST LUZAC

05 46 85 55 51

06 62 61 33 75



Aux ciseaux créateurs

Créations - Retouches - Sur-mesures



Raphaëla vous accueille du lundi au vendredi.

10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac

auxciseauxcreateurs@sfr.fr

06 25 00 03 23

Chiens
Chats
Chevaux
Rongeurs
Poissons
Volailles
Oiseaux

**Davy
Croquettes**

**ALIMENTATION ET ACCESSOIRES
POUR ANIMAUX**

Baignoire
de toilettage
en libre service

Article
de Pêche

7 place Eugène Papin
17320 St Just Luzac

TÉL. 06 74 15 12 26 Davy Croquettes Saint Just

MINI MOTORS
MOTOCULTURE

Réparation - Vente - Location
Entretien : Quad - Cycle - Scooter



ZA des 4 moulins
5 avenue des Vignes
17320 Saint-Just Luzac

Tél. 05 16 84 10 80
Port. 06 03 60 67 42

M.P.T.P

Paquot Marc
mptp.info@gmail.com

- Travaux de marais
- Aménagement d'accès et parkings (particuliers et professionnels)
- Construction de pontons



10 avenue des Vignes - 17320 Saint-Just-luzac
Tél. 05 46 08 33 89 - 06 74 98 78 72 - Fax. 05 46 08 34 47



**Le Jardin
de Bière**

EURL

Particuliers - Associations - Professionnels

**Bières allemandes, vins,
champagnes, spiritueux,**

BAR LICENCE IV DÉGUSTATION SUR PLACE

**GROS &
DÉTAIL**

**LOCATION DE TIREUSES
POUR BIÈRES PRESSION**
(réserver à temps !)



Avenue des Vignes - 17320 ST-JUST-LUZAC

Tél : 05 46 85 48 71 - Fax 05 46 36 60 77

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

J P Peinture

Neuf - Rénovation
Ravalement - Rénovation
Revêtements sols et murs
Bandes de Placo



06 98 16 97 50

M. LIMOGES Jean-Paul
La Puisade - 17320 Saint-Just-Luzac

E.Leclerc

HYPERMARCHÉ MARENNES

+ DE CHOIX + DE QUALITÉ ET TOUJOURS LES PRIX

E. LECLERC livre le fioul à domicile sur rendez-vous

La chaleur, le confort à prix **E. LECLERC**, l'assurance du meilleur prix.

Rue de la République Tél. **05.46.85.11.44**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30

Le vendredi de 9h à 20h. Le samedi de 9h à 19h30



E.Leclerc

DRIVE

- Je fais mes courses en ligne aux prix de l'hyper.
- Tout est préparé et prêt en 2 heures.
- Je récupère mes courses quand j'ai envie.

www.leclercdrive.fr

ZAC de Feusse (derrière les pompiers)
MARENNES. Tél. 05 46 85 08 88

SARL MAGUIER La délicieuse Luzacaise

Boulangerie - Pâtisserie

Fabrique de galettes et gâteaux charentais (vente directe)



Vente en ligne dans toute la France sur :

www.lagalettelizacaise.fr

ZA «Fief de Luzac» - 17320 Saint-Just Luzac

Tél/Fax : **05 46 85 13 85**

sarlmaguier@wanadoo.fr

EURL FRANÇOIS CELLIER

MAÇONNERIE GÉNÉRAL

Rénovation du Bâti Ancien

Taille de Pierre - Couvertures

Enduits & Badigeons à la chaux

Dallage, pavage...



Avenue des Vignes - Zone Artisanale

e-mail : francellier@aol.com

17320 St Just Luzac

Tél. **05 46 75 33 47** Port. **06 09 21 55 64**

BRICO

E.Leclerc

BRICOLER

AMENAGER

DECORER

JARDINER

ZAC du Riveau **BOURCEFRANC**

Du lundi au samedi **9h à 12h et 14h30 à 19h**

05 46 36 27 67



Location

E.Leclerc

Véhicules utilitaires
8, 11 et 20 m³



Véhicules de tourisme
à partir de **5€** par jour.

ZAC du Riveau **BOURCEFRANC**

TÉL : **05 46 36 27 67**

OCEAN 17

GAUTIER

12, rue des Droits de l'Homme

ZAC Fief de Feusse

17320 MARENNES

05 46 85 36 27

ocean.17@live.fr

www.ocean-17.fr

6, avenue des Vignes

ZA Les 4 Moulins

17320 ST JUST-LUZAC

05 46 85 33 79

Vente mobil-homes & accessoires



Ebénisterie, Menuiserie
Charpente, Agencement

Fabrication volets

Bois, PVC

Vitrierie, Cloison sèche

SARL LABBÉ

Z.A av. des Vignes - 17320 St-Just-Luzac

Tél. 05 46 85 19 25 - Port. 06 13 67 30 88

E-mail : sarl.labbe@gmail.com